

Rapport

Financier

SEMESTRIEL 2012/2013

Siraga

BUTAN
B 1701 m

BUTAN
B 1702 m

Siraga

Siraga

membre des associations :



LPG
EXCEPTIONAL ENERGY



International DME Association



WORLD LP GAS ASSOCIATION
www.worldlpgas.com



4 **Présentation**
du groupe

22 **Rapport de gestion**
du groupe

76 **Comptes**
consolidés

98 **Rapport**
des commissaires aux comptes

102 **Assemblée**
générale

114 **Communiqués**
de presse



“édito”

Eric BATISE nous dit...

Ce début d'exercice 2012/2013 a été marqué par des conditions de marché difficiles et des reports de commandes entraînant une baisse de l'activité du Groupe.

Cependant, un nouvel avenir se dessine. En effet, pour Siraga la récente alliance avec le Groupe Al-Ayuni est stratégique et permet d'envisager une nouvelle dynamique de croissance dans ses marchés, grâce à l'adossement à un des leaders du Moyen-Orient dans les métiers du génie civil, des travaux publics et des réseaux ferroviaires.

Cette opération permet d'emblée à Siraga de se positionner comme un acteur solide, fiable et ambitieux dans le secteur de l'industrie du GPL.

La taille et les ambitions du nouvel actionnaire permettront à Siraga de se renforcer sur ses métiers historiques et d'accéder à de nouveaux secteurs de l'énergie.

Eric BATISE
Directeur Général





Présentation du groupe



Raison sociale SIRAGA S.A.
Capital social 3 000 000 €
Date de création 1936
Directeur Général Éric BATISE
Groupe SIRAGA 155 employés

ALSIR
LISTED
NYSE
ALTERNEXT

Nos métiers

Depuis plus de 45 ans, Siraga est spécialisé dans l'industrie du GPL.

De par notre expertise et notre savoir-faire, nous proposons à nos clients une approche segmentée dans les domaines suivants :

- L'emplissage et la réparation de bouteilles de gaz
- L'engineering et le consulting
- Les services et la formation
- La distribution automatique des bouteilles de gaz

Grâce à nos compétences et notre expérience, nous répondons à l'ensemble des attentes des clients par une solution experte et sur-mesure.

A travers nos 8 implantations réparties sur les différents continents, nous sommes en mesure d'accompagner nos clients dans la réalisation de tous leurs projets.



Notre philosophie :

La différence par l'excellence



La valeur ajoutée de Siraga réside dans notre savoir-faire et surtout dans la philosophie de conception de nos équipements : machines robustes et personnalisées, dans le respect des exigences de sécurité, d'environnement et de protection du consommateur.



Stratégie

et positionnement

Notre mission : accompagner nos clients dans l'accomplissement de leurs projets en leur apportant des solutions performantes et sur mesure.

En recentrant notre stratégie sur les marchés du GPL en 2010, nous avons fait le choix de devenir la référence dans le secteur des gaz de pétrole liquéfiés. Pour cela, nous innovons sans cesse afin de proposer à nos clients des solutions répondant en tout point à leurs besoins. Nous nous appuyons sur notre bureau d'études et notre équipe R&D pour la conception des équipements de demain.

Notre vocation : notre savoir-faire au service des besoins de l'industrie GPL.



Le client au cœur de notre stratégie

Les relations privilégiées que nous bâtissons avec nos clients et la connaissance de leurs attentes sont les moteurs de notre croissance.



Notre expertise dépasse les frontières

L'évolution récente des marchés se caractérise à la fois au niveau local et global. Nous anticipons ces évolutions et nous nous adaptons afin d'offrir à nos clients des solutions performantes.

En choisissant d'être aux côtés de nos clients, où qu'ils soient dans le monde, nous nous positionnons comme le partenaire de proximité.

Ainsi, grâce à nos 8 implantations internationales et notre réseau d'agents locaux, nous sommes au plus près d'eux pour leur offrir le meilleur service.

Privilégier l'excellence, l'innovation et la qualité

Nous concevons des équipements personnalisés, alliant fiabilité et sécurité maximales, dans un souci constant de réactivité et de qualité.

Depuis 2010, notre procédure qualité est conforme à la réglementation internationale IECEx1. Largement inspirée de la réglementation Atex, cette méthode de certification mondiale des équipements électriques, utilisés en zones à risques d'explosion (aux normes CEI 60079, 61241 et 61779), garantit le niveau de sécurité indispensable à leur utilisation, et traduit la volonté de Siraga de simplifier les échanges, en s'appuyant sur des exigences de sécurité toujours plus élevées, et admises par tous.



Près de 15 ans d'innovations permanentes



THEMIS

1998 : Siraga développe ULIS, un automate polyvalent assurant les fonctions de pesage ou de gestion cycle machines.

2001 : Siraga met au point THEMIS, sa nouvelle bascule d'emplissage électronique. THEMIS est un produit robuste, précis et économique, qui sait s'adapter à tous types de valves et de bouteilles.

2002 : Siraga fonde la LPG Academy, son centre de formation professionnelle dédiée au secteur du GPL. Siraga développe un savoir-faire dans la réalisation clés en mains d'unités industrielles sur le marché du GPL avec la création de sa filiale Siraga Engineering.

Siraga se lance dans la vente des Vendis, des distributeurs automatiques de bouteilles de gaz. Ces équipements permettent d'acheter et d'échanger une bouteille 24h/24.



2003 : ULIS, l'automate polyvalent qui équipe toutes les machines Siraga évolue et devient ULIS II. Tout aussi performant que son aîné, ULIS II offre de nouvelles fonctionnalités avec une meilleure ergonomie.

2004 : Siraga conçoit la machine DUAL qui permet d'optimiser la détection des fuites et le contrôle du niveau de sécurité.

2006 : Le Groupe Siraga élargit son offre en consulting avec l'acquisition d'INGAS ENGINEERING, société spécialisée en consulting, études, suivi et supervision de projets spécifiques au secteur GPL.



ULIS

2007 : Siraga révolutionne le monde de la palettisation de bouteilles de gaz avec HYDRAULIS, sa palettiseuse électronique avec motorisation hydraulique.

2008 : Siraga développe un nouveau concept de distributeur automatique de bouteilles de gaz : le DISTRI'GAS.

2009 : Siraga conçoit la machine de retraitement des COV (Composés Organiques Volatils).

2010 : Siraga lance son distributeur Vendis 2ème génération, un distributeur multimarque de grande capacité (alimentation secteur, système GSM, paiement par carte bancaire).

2011 : Siraga développe un ensemble de produits conforme aux exigences d'emplissage du DME (Dimethyl Ether) sous la marque « DME Ready » et adhère à l'association IDA (International DME Association).

La machine à poser les capsules thermo-rétractables est également développée afin de garantir l'invulnérabilité de la bouteille tout en protégeant la valve d'éventuelles impuretés.

2012 : Siraga étoffe sa gamme de distributeurs automatiques de bouteilles de gaz en créant Distri'Gas Classic. La gamme est alors constituée de 3 produits adaptés au lieu de distribution : Distri'Gas Classic, Distri'Gas Pack + et Distri'Gas Vendis.

En parallèle Siraga développe un nouveau moyen de distribution de GPL à la demande : le Dispens'er. Ce système est principalement destiné aux pays en voie de développement.

Adossement de Siraga au Groupe Al Ayuni Investment & Contracting Company.



DMEready®
solution conforme aux exigences d'emplissage de gaz DME



DISTRI'GAS®
PACK+



DISTRI'GAS®
CLASSIC

DISTRI'GAS®
VENDIS





Activité GPL

Concepteur de solutions techniques sur-mesure pour l'industrie du GPL (butane & propane), nous sommes le partenaire idéal pour la réalisation de projets.

Nous concevons, fabriquons et installons des équipements pour les usines d'emplissage, de fabrication ou de réparation de bouteilles GPL.

Que nos clients aient en projet une petite station d'emplissage en container ou un centre emplisseur clé en main, qu'ils traitent des bouteilles de petite ou de grande capacité, en acier ou composite, que ces bouteilles soient équipées de valves ou de robinets, qu'ils préfèrent des équipements automatiques ou manuels, en bref quelle que soit leur exigence nous avons dans notre large gamme de produits, les équipements qu'il leur faut !

La différence par l'excellence :

Afin de faciliter l'identification et de garantir à nos clients une qualité constante, nous avons développé un portefeuille de marques.

- Bascule d'emplissage :

THEMIS

- Palettiseuse :

HYDRAULIS®

- Automate :

ULIS

- Gamme d'emplissage de Dimethyl Ether :

DMEready®
solution conforme aux exigences d'emplissage de gaz DME

De part notre expertise, nous développons des solutions technologiques dans le but d'accroître la productivité et la sécurité des centres emplisseurs tout en réduisant le plus possible les tâches pénibles et dangereuses pour les opérateurs.



Activité CPL

Engineering et Consulting



Grâce à notre branche Engineering, nous vous proposons la réalisation clé en main d'unités industrielles, depuis la conception, les études et la gestion jusqu'à la construction complète de vos installations GPL.

Nous vous offrons ainsi des solutions globales et sur-mesure prenant en considération l'ensemble des spécificités et des impératifs de votre projet.



De plus, dans le cadre de la réalisation de vos projets, nous proposons une large gamme de services :

Le consulting :

Etude de faisabilité et de marché, plan d'investissement, gestion de projet.

La gestion :

Contrôle de tous les aspects techniques, économiques et financiers des projets ainsi que le suivi du respect du planning de réalisation.

Les études :

Conception et avant-projet, études de détails tout corps d'état : architecture, calcul de structure, tuyauterie, électricité, instrumentation, etc., spécification des équipements, documents de maintenance, manuels opératoires.

Les fournitures :

Achats des équipements, expéditions.

Les travaux de génie civil :

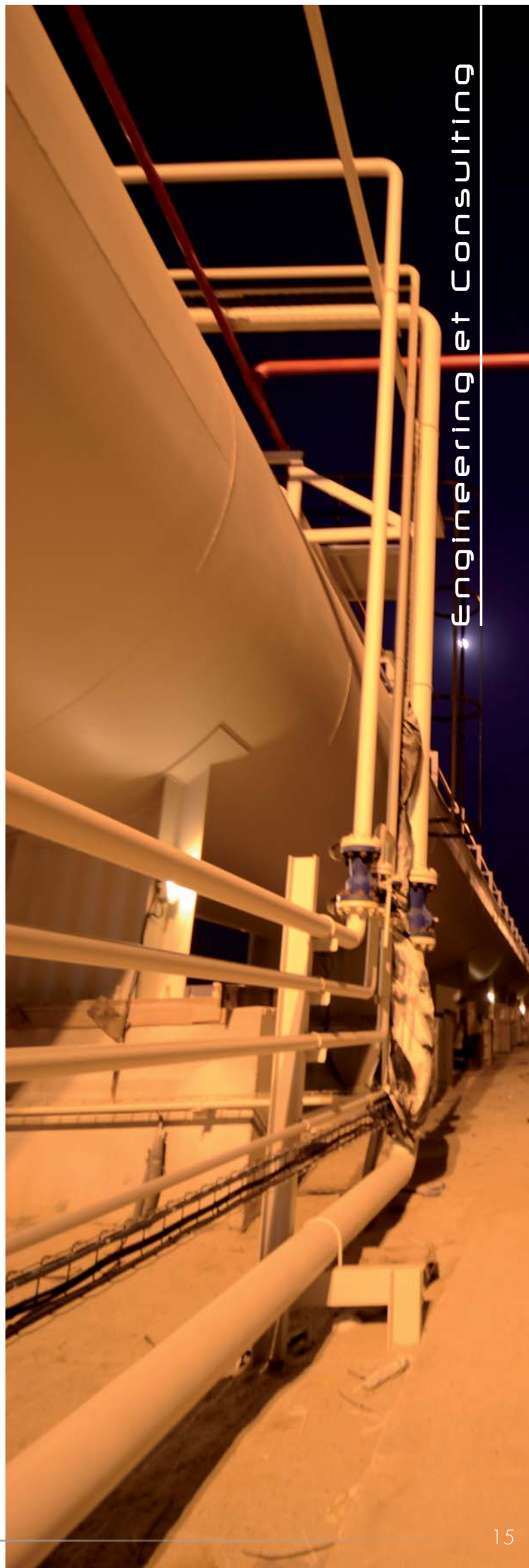
Etablissement des contrats avec la sous-traitance, réalisation des travaux, coordination et supervision.

Les travaux de montage :

Etablissement des contrats avec la sous-traitance, réalisation des travaux de montage, coordination et supervision, essais et mise en service.

L'assistance technique :

Cette assistance technique est effectuée par des techniciens et ingénieurs parfaitement qualifiés durant les premiers mois de fonctionnement des installations réalisées.



Distributeurs automatiques de bouteilles de gaz



Le gaz en bouteille reste une énergie attractive et incontournable.

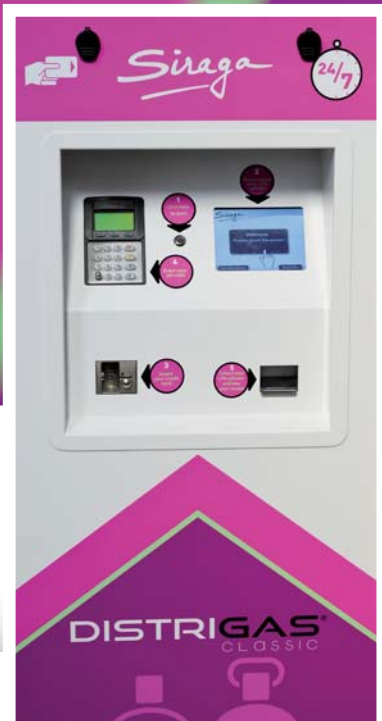
L'arrivée de marques de distributeur, la commercialisation de formats innovants, ainsi que les nouvelles utilisations « loisirs » ont transformé le marché et changé les habitudes d'achats des consommateurs.

La distribution automatique se devait d'accompagner cette évolution !

Finies les contraintes liées à la rigidité des plages horaires, à la mobilisation du personnel des stations-services sur des tâches difficiles, dangereuses et peu rentables.

Distri'Gas est la solution répondant en tout point à l'ensemble des besoins en rendant automatique, autonome et intelligente la distribution des bouteilles de gaz.

“ La solution Distri'Gas
est une véritable révolution
dans le monde de la distribution
de bouteilles de gaz ”



Dernier né de notre gamme de distributeurs automatiques, Distri'Gas Classic est la solution idéale pour une distribution simple, compacte et économique.

Version premium du modèle Classic, Distri'Gas Pack + permet une transaction contrôlée pour une gestion sécurisée du parc bouteilles.



Déclinaison de la version Pack + pour répondre aux problématiques de la grande distribution, Distri'Gas Vendis permet d'offrir une multitude de marques et de modèles différents dans un environnement ultra compact et sécurisé.



Casiers

et Présentoirs



Afin que notre offre de produits soit complète, nous proposons également des casiers de transport de bouteilles de gaz, équipés de barres de fermeture en fibre de verre, en structure galvanisée et livrable montés ou sous forme de kits à assembler sur site.

Nous réalisons également toute une gamme de présentoirs pour bouteilles de gaz.

“ Siraga offre une gamme complète de casiers et présentoirs répondant au mieux aux attentes du marché du GPL ”



L'atelier spécifique casier avec la robotisation de sa ligne de fabrication permet de proposer des produits finis ou semi finis à des coûts particulièrement compétitifs. La modulation d'horaires nous assure une flexibilité totale (période de forte demande)

Nous faisons appel à un atelier situé dans la même zone industrielle pour la galvanisation.

La peinture est réalisée en interne, en particulier grâce à la nouvelle cabine de peinture, qui permet d'obtenir des résultats de qualité.



les services *Siraga*

L'attention portée à nos clients et le service personnalisé sont des valeurs fortes de Siraga.

La relation de proximité que nous entretenons avec nos clients et la connaissance de leurs attentes ont permis de développer des services répondant au mieux à leurs besoins.

Surender KUMAR, Responsable du Service Après-Vente

Le service après-vente

Avec une équipe dynamique, composée de techniciens qualifiés, nous offrons un service après-vente efficace tant en matière d'information technique, de dépannage, d'audit ou de remise en état de matériels, et répondons ainsi au mieux aux besoins de nos clients.

Le service pièces de rechange

Nous proposons une large gamme de pièces de rechange : plus de 50 000 pièces référencées disponibles dans les meilleurs délais et à des prix compétitifs.

Grâce à notre équipe expérimentée, nous offrons également un support technique, une écoute et un service adapté aux attentes de nos clients.

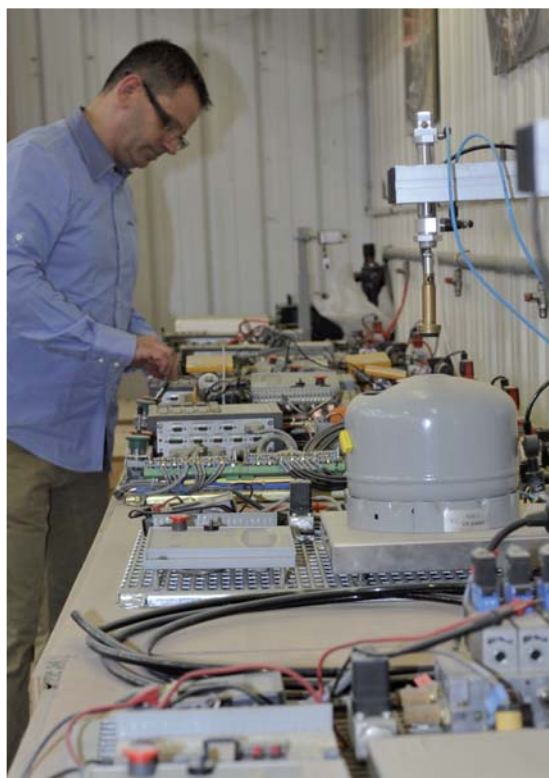
L'installation et la mise en service

Nous assurons l'installation et la mise en service des équipements sur site. Grâce à notre équipe d'experts, polyglottes ou locaux, nous garantissons le bon déroulement des opérations de mise en route et fournissons ainsi un service de qualité.

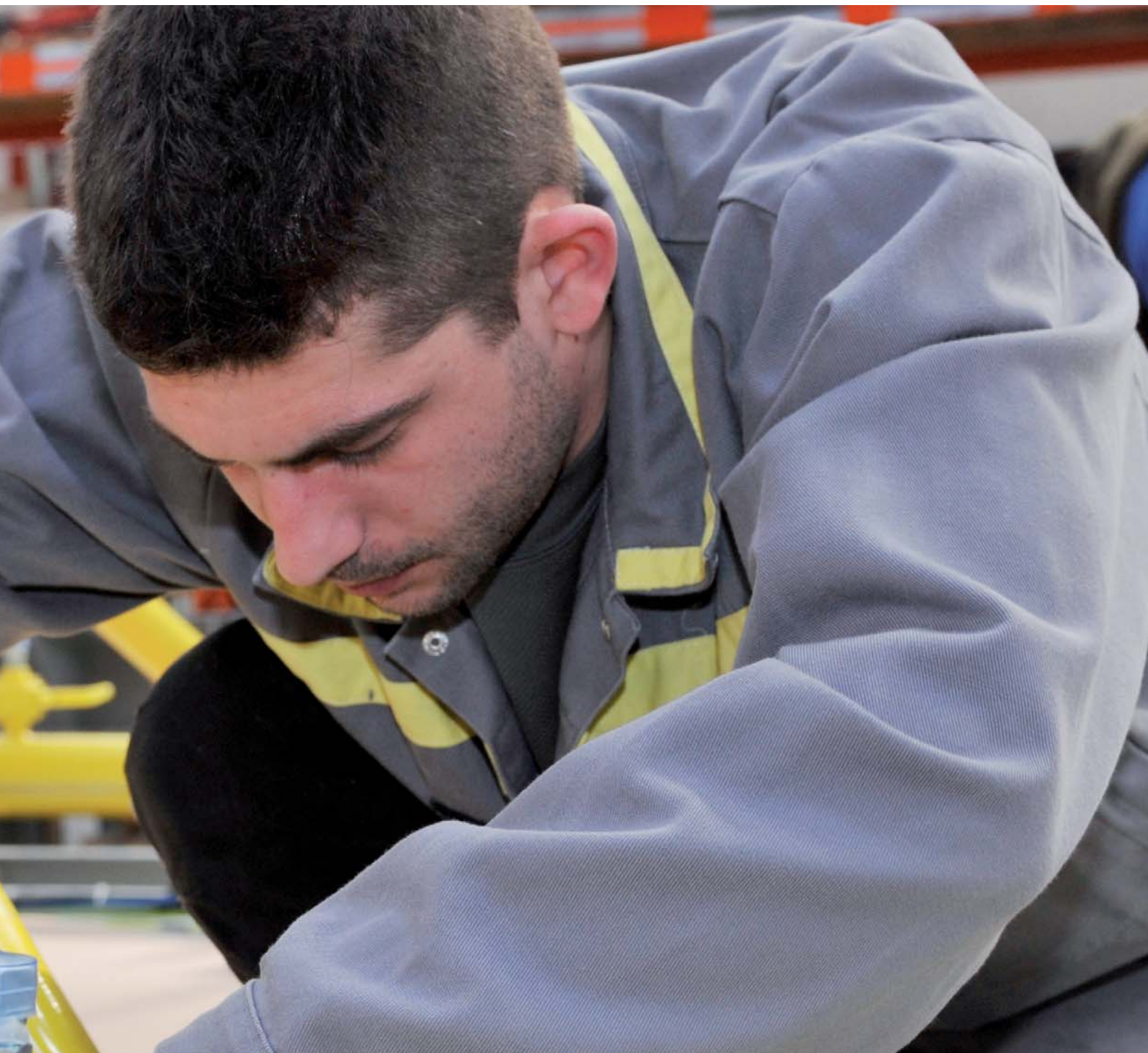


La formation : LPC Academy

Nous proposons aujourd'hui une large gamme de formations professionnelles : spécifiques au matériel Siraga mais aussi sur des thèmes plus généraux, tels que l'hydraulique, le pneumatique ou encore l'électricité industrielle, appliquées là encore à nos équipements. Sur demande, nous organisons également des séminaires sur des sujets plus globaux tels que : la conception d'un centre emplisseur, la sécurité dans un centre emplisseur, ...







Rapport de gestion du Groupe





Rapport de gestion semestriel 2012/2013

Groupe SIRAGA

Renseignements concernant l'administration et la direction

A. Groupe Siraga

1. Référentiel comptable

Principes de consolidation
Méthode de conversion

2. Variation de la composition du groupe

Sociétés consolidées par intégration globale
Sociétés consolidées par mise en équivalence
Activité et résultats des filiales
Chiffres clés

3. Faits marquants impactant le Groupe sur la période

Obtention d'un permis de construire
Réception par les Mines Algériennes du chantier Naftal Bejaia
Dépôt de brevets
Créance Mécanelle

4. Événements postérieurs à l'arrêt

Participation à un salon professionnel
Mise en exploitation de la filiale Siraga East Africa
Renforcement de l'équipe de Siraga Do Brasil
Renforcement de l'organisation des filiales
Adossement de Siraga au Groupe Al-Ayuni Investment & Contracting Company
Information relative à l'appel d'offre auprès de GASCO

5. Perspectives générales

6. Information sur les instruments financiers

Actifs et passifs financiers

7. Facteurs de risques

Contrôle Interne
Risques pays

8. Développement durable

9. Informations sur le capital au 30/09/2012

Capital émis
Historique des variations du capital au cours des cinq dernières années
Participation des salariés dans le capital
Franchissements de seuils déclarés à la Société
Accord d'actionnaires portant sur les titres composant le capital de la Société

10. L'activité du groupe par sociétés

Activité de la société Siraga Engineering
Activité de la société Siraga Do Brasil
Activité de la société Siraga Algérie
Activité de la société IberINGAS
Activité de la société Siraga India
Activité de la société Siraga East Africa

B. LA SOCIÉTÉ Siraga SA

1. Son activité propre

Principes et méthodes comptables
Composition du Chiffre d'affaires
Ventilation du Chiffre d'affaires
Rappel des chiffres
Indicateurs de gestion de la société
Informations relatives aux délais de paiement fournisseurs
État des échéances des créances et des dettes
Indicateurs financiers
Activités en matière de recherche et de développement
Facteurs de risques
Prises de participation et de contrôle
Conséquences sociales de l'activité
Conséquences environnementales de l'activité

2. Le capital de la société

L'actionnariat de la société au 30/09/2012 (L. 233-13)
Les actions d'autocontrôle
Cession de participation
Avis de détention et aliénation de participation croisée
Nombre d'actions propres achetées et vendues par la

Société au cours de l'exercice
Les délégations en matière d'augmentation de capital

3. Les mandataires au 30/09/2012

Mode d'exercice de la Direction générale
Liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux (art L225-102-1 al 3 du Code de Commerce)
Les nominations, renouvellements et ratification de cooptations
Les jetons de présence
Obligations de conservation liées aux attributions de stock options ou d'actions gratuites aux mandataires

4. Les salariés

La quotité de capital détenu au 30 septembre 2012 (L. 225-102)
La nomination d'actionnaire(s) salarié(s) en qualité d'administrateur(s)

5. Activité et résultat des filiales

6. Autorisation de mettre en place un programme de rachat d'actions et de réduire le capital par annulation d'actions autodétenues (L. 225-209)

7. Le Conseil de la concurrence

8. Délégation financière décidées par l'Assemblée Générale Mixte du 07 septembre 2012

Délégation de compétence en vue d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices et/ou primes
Délégation de compétence en vue d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières avec maintien du droit préférentiel de souscription
Autorisation d'augmenter le montant des émissions en cas de demandes excédentaires
Délégation de compétence à l'effet d'augmenter le capital au profit aux adhérents d'un PEE

ANNEXE 1

Les conséquences sociales et environnementales de l'activité



Renseignements

concernant l'administration et la direction

Ces renseignements sont à prendre en compte jusqu'au 31/12/2012 en raison de l'adossement de Siraga au Groupe Al-Ayuni Investment & Contracting Company.

• *Conseil d'administration*

Président :

Monsieur Benoît COLLOMB

Nommé le 12/04/1991 et renouvelé :

- pour son mandat d'administrateur par l'assemblée générale mixte du 07 septembre 2012 pour une durée de 6 années venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale tenue dans l'année 2018 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé,
- pour son mandat de Président Directeur Général par le Conseil d'Administration du 07 septembre 2012 pour la durée de son mandat d'administrateur.

Autres mandats sociaux :

Président Directeur Général et Administrateur de GPL INDUSTRIE

Président de SIRAGA ENGINEERING

Représentant Permanent de SIRAGA SPA ALGERIE

Administrateurs :

- **GPL INDUSTRIE SA** représentée par Mademoiselle Olivia COLLOMB. Renouvelé le 27/09/2010 pour un mandat échéant lors de l'AGO se tenant en 2016 et statuant sur les comptes de l'exercice écoulé.
- **M. Jean-François VAURY** renouvelé le 27/09/2010 pour un mandat échéant lors de l'AGO se tenant en 2016 et statuant sur les comptes de l'exercice écoulé.

• *Dirigeants*

Président Directeur Général
Monsieur Benoît COLLOMB

Directeur Général Délégué
Monsieur Eric BATISE, nommé le 7/01/2000 et renouvelé par le Conseil d'Administration du 07 septembre 2012 pour une durée de 6 années.

• *Commissariat aux comptes*

Commissaires aux Comptes titulaires :

PRESENCE AUDIT & CONSEILS

23/25 rue de Berri
75 008 PARIS

Représentée par Monsieur Pierre SOULIGNAC.
Renouvelée le 30/09/2009 pour un mandat échéant lors de l'AGO se tenant en 2015 et statuant sur les comptes de l'exercice écoulé.

SOCIETE ATRIOM

14, place Gabriel Péri
75 008 PARIS

Représentée par Monsieur Marc LECLERC.
Nommée le 30/09/2009 pour un mandat échéant lors de l'AGO se tenant en 2015 et statuant sur les comptes de l'exercice écoulé.

Commissaires aux Comptes suppléants :

AGENORA

118, rue de la Boétie
75 008 PARIS

Nommée le 30/09/2009 pour un mandat échéant lors de l'AGO se tenant en 2015 et statuant sur les comptes de l'exercice écoulé.

Monsieur Michel MEHUT

Arenice – 455 Promenade des Anglais
06 299 NICE

Nommé le 30/09/2009 pour un mandat échéant lors de l'AGO se tenant en 2015 et statuant sur les comptes de l'exercice écoulé.



A

GROUPE

Siraga

1. *Référentiel comptable*

Principes de consolidation

Les comptes semestriels consolidés du Groupe au 30 Septembre 2012 ont été élaborés en application des normes IFRS (International Financial Reporting Standards).

Ces normes ont été appliquées par le Groupe de manière homogène pour toutes les périodes présentées.

L'établissement des états financiers consolidés selon les normes IFRS implique que le Groupe effectue des choix comptables, procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui peuvent affecter le montant des actifs et passifs ainsi que les produits et charges enregistrés sur la période.

Des changements de faits et de circonstances peuvent amener le Groupe à revoir ces estimations.

Lors de l'arrêté semestriel au 30 Septembre 2012, les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Méthode de conversion

Les sociétés étrangères ont pour devise de fonctionnement leur monnaie locale, dans laquelle est libellé l’essentiel de leurs transactions. Leurs bilans sont convertis en euros sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture de l’exercice.

Les comptes de résultats et les tableaux de flux de trésorerie sont convertis au cours moyen de la période.

2. Variation de la composition du Groupe

Les sociétés détenues par le Groupe sont consolidées par intégration globale. Le contrôle est présumé quand le pourcentage des droits de vote est supérieur à 50% ou quand le contrôle est effectif au travers d’accord avec les partenaires.

Les soldes, les transactions, les produits et les charges intra groupe sont éliminés en consolidation.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe a une influence notable sont consolidées par mise en équivalence. L’influence notable est présumée quand le pourcentage des droits de vote est supérieur ou égal à 20%, sauf si l’absence de participation à la gestion de la société démontre l’absence d’influence notable.



Sociétés consolidées par intégration globale

Nom de la Société	N° ident.	Siège social	Méthode conso 30/09/2012	Méthode conso 31/03/2012	% contrôle 30/09/2012	% contrôle 31/03/2012	% int. 30/09/2012	% int. 31/03/2012
Siraga S.A. (France)	381619519	ZI Les Hervaux 36500 Buzançais	Société mère	Société mère	Société mère	Société mère	100,00	100,00
Siraga Do Brasil (Brésil)		Rua santa Anastácia, 40A VI santa cecilia 9380-070 Mauá — Sao Paulo	Intégration globale	Intégration globale	99,23	99,23	99,23	99,23
Siraga Engineering (Belgique)		22 Avenue Jean Mermoz, 6041 Gosselies	Intégration globale	Intégration globale	70,00	70,00	70,00	70,00
Siraga Algérie (Algérie)		18 rue Becquerel Alger	Intégration globale	Intégration globale	97,50	97,50	97,35	97,35
Iberingas (Espagne)		Av. de las Garrigues, 38-44 080820 El Prat de Llobregat	Intégration globale	Intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Siraga East Africa Limited (Kenya)		IMC, Centre Chepkorio Road, Off Lusaka Road-Industrial Area. PO Box 62097-00200- Nairobi	Intégration globale	Intégration globale	80,00	-	80,00	-



Sociétés consolidées par mise en équivalence

Sociétés	Siège social	N° de SIREN	% de contrôle	% d'intérêt
Siraga India	Mumbai (Inde)		40,00	40,00

La société Siraga South East Asia a été créée en 1994. Située en Malaisie, cette société n'est détenue qu'à hauteur de 10 % par la SA Siraga et n'est donc pas intégrée dans le périmètre de consolidation en l'absence d'influence notable.

Représentant une part contributive peu significative dans les comptes consolidés du Groupe et ayant un exercice décalé, la filiale Siraga India a été consolidée par mise en équivalence.

Activité et résultats des filiales

Société En milliers d'euros	Capitaux propres (après résultat)		Valeur des titres détenus	VNC* des titres détenus	Prêts et avances consentis non remboursés	Cautions et avals donnés	Dividendes encaissés au cours de l'exercice	Quote part du capital détenu	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice connu
	Capital	Capitaux propres								
Siraga South East Asia	50	351	3	3	-	-	-	10%	0	- 1 (28/02/12)
Siraga do Brasil	248	- 589	305	305	102	-	-	99%	238	- 1 243 (30/09/12)
Siraga Engineering	200	491	140	140	-	-	-	70%	555	4 (30/09/12)
Siraga Algérie	10	- 748	12	12	1039	-	0	97%	75	- 351 (30/09/12)
Siraga India	7	- 111	3	-	188	-	-	40%	92	- 5 (30/09/12)
Iberingas	50	29	50	50	79	-	-	100%	53	0 (30/09/12)
Siraga East Africa	1	4	1	1	40	-	-	80%	84	3 (30/09/12)

*Valeur Nette Comptable

CHIFFRES CLES

Données consolidées en milliers d’euros, à l’exception du résultat par action, du dividende, du nombre d’actions et des pourcentages.

Compte de résultat en milliers d’euros	30/09/2012	30/09/2011
Chiffre d'affaires consolidé GPL	13 205	18 502
Résultat opérationnel courant	-3 556	1 114
Résultat opérationnel	-3 575	610
Coût de l'endettement financier net	-161	-131
Résultat consolidé des activités poursuivies	-3 778	318
Résultat net part du groupe des activités poursuivies	-3 765	253

Tableau de financement en milliers d’euros	30/09/2012	30/09/2011
Capacité d'autofinancement	-3 039	1 607
Variation du besoin en fonds de roulement	1 900	-3 677
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-1 139	-2 070
Flux de trésorerie liés aux investissements	-100	-270
Flux de trésorerie liés aux financements	-187	1 214
Variation de trésorerie	-1 426	-1 126
Trésorerie de clôture	-1 216	-1 751

Aucun élément significatif, autre que ceux mentionnés dans le détail de l’activité, n’est à préciser.

3. Faits marquants impactant le Groupe sur la période

Obtention d’un permis de construire

Dans le cadre du développement de l’activité des distributeurs automatiques de bouteilles de gaz, Siraga SA a obtenu un permis de construire afin de bâtir un atelier dédié à cette activité.

Réception par les Mines Algériennes du chantier Naftal Bejaia

Les essais de sécurité ont été réalisés en septembre. Ils ont été fructueux et ont été validés sans réserve. Il est à noter que l’ARH (Autorité de Régulation des Hydrocarbures) a félicité Siraga pour la qualité du système de sécurité mis en place et pour la qualité du travail réalisé.

Dépôt de brevets

Plusieurs demandes de dépôts de brevets d’invention sont actuellement en cours. Leurs rédactions, ainsi que les démarches administratives qui en découlent avec notre mandataire, le Cabinet MALEMONT, et

l’INPI (Institut National de la Propriété Industrielle), ont débuté en 2011, et se sont donc également déroulées durant le premier semestre 2012/2013.

Parmi ces demandes, nous pouvons citer par exemple celle concernant la récupération des COV (Composés Organiques Volatiles) à l’emplissage des bouteilles de gaz, cette invention permettant à la fois de diminuer la pollution dans l’air, mais également de réduire le gaspillage de gaz. Cette demande est en cours d’étude et de recherche à l’INPI, afin d’en déterminer le caractère inventif vis-à-vis de l’état de l’art actuel.

Un autre exemple concerne le brevet d’un système d’admission de 2800 bouteilles/heure, qui a été validé pour la France, et pour lequel une extension de validité pour le Brésil et l’Inde est en cours de demande.

Quelques enveloppes SOLEAU ont également été déposées, ou prolongées (une enveloppe SOLEAU est valable 5 ans, cette durée est prolongeable de 5 ans supplémentaires moyennant finance). La dernière en date concerne la protection d’un principe de détection de bouteilles de gaz dans les distributeurs automatiques par l’intermédiaire de pesons. Cette enveloppe SOLEAU va certainement donner lieu au



dépôt d'une demande de brevet d'invention dans les jours à venir.

Créance MECANELLE

Suite à la cession de la filiale Sovam le 19 novembre 2010, Siraga a un désaccord de paiement avec la Société Mecanelle. Le paiement de la créance est suspendu pour application d'un éventuel passif.

Aucun passif significatif n'existe, Siraga a engagé une procédure afin d'obtenir le règlement de la créance.

4. Evènements postérieurs à l'arrêté

Participation à un salon professionnel

En ce qui concerne nos nouveaux produits, les distributeurs automatiques de bouteilles de gaz, la participation de Siraga au salon professionnel Equip'Mag qui s'est déroulé à Paris en septembre dernier s'est traduite par la concrétisation de nombreuses demandes de la part de la grande distribution qui actuellement restructure ses stations-service. Cette dernière est fortement intéressée par ce concept novateur de mise à disposition de la bouteille de gaz au consommateur.

Mise en exploitation de la filiale Siraga East Africa

La jeune filiale du Groupe est déjà bien active. En effet, après avoir suivi une formation dans les locaux de la maison mère du Groupe, le personnel de Siraga East Africa mène à bien son premier contrat d'Engineering conclu avec la société Addax-Oryx.

Diverses mesures ont été prises afin d'être en adéquation avec le marché local :

- Déménagement dans un local de 100 m², la surface des locaux de Siraga East Africa a ainsi été multipliée par 3,
- Mise en place de logiciels et de l'ERP Siraga

- Un expatrié est en charge de la bonne conduite des chantiers
- Des commissaires aux comptes ont été mandatés pour faire un audit régulier de la filiale

Renforcement de l'équipe de Siraga Do Brasil



- Embauche au mois d'octobre 2012 d'un Technicien montage.
- Embauche au mois d'octobre 2012 d'un Volontariat International en Entreprise (VIE) en Contrôle de Gestion actuellement en formation au siège. Le Contrôleur de Gestion rejoindra la filiale brésilienne pour une période de 12 mois à partir du mois de février ou mars 2013 au plus tard.



Ces deux dernières embauches complètent les précédentes sur le mois de septembre 2012 d'un Responsable de Production, sur le mois de juin d'un Responsable Commercial à forte expérience et sur le mois de mai d'un Technicien montage.

L'ensemble de ce personnel connaît depuis une période de formation sur les équipements vendus par le Groupe et qui sont installés sur la zone d'Amérique du Sud.

Renforcement de l'Organisation des Filiales

Siraga a engagé une mission concernant l'Organisation et le Contrôle des Filiales qui a fait l'objet d'un audit de la part de ses Commissaires aux Comptes.

Des organigrammes sur l'organisation et les intervenants de chaque filiale ont été mis en place. Une procédure est actuellement en cours de rédaction et de validation.

Adossement de Siraga au Groupe Al-Ayuni Investment & Contracting Company



Le Groupe indépendant Saoudien Al-Ayuni Investment & Contracting Company a conclu le 31/12/2012, auprès de M. Benoît Collomb et de sa holding GPL industrie, un accord portant sur l'acquisition de l'intégralité de leurs participations (soit 565.632 actions) dans le capital de Siraga SA, représentant au total 73.84 % du capital de la société.

Ce rachat, opérationnel à compter du 1^{er} janvier 2013, s'inscrit dans le cadre d'un développement

permettant de répondre au mieux aux besoins et aux attentes des clients en proposant une offre globale allant de la conception d'équipement à la réalisation de centres GPL clé en main.

Pour Siraga, l'alliance avec Al-Ayuni Investment & Contracting Company est stratégique et permet d'envisager une nouvelle dynamique de croissance dans ses marchés, grâce à l'adossement à un des leaders du Moyen-Orient dans les métiers du génie civil, des travaux publics et des réseaux ferroviaires.

Cette opération permet d'emblée à Siraga de se positionner comme un acteur solide, fiable ambitieux dans le secteur de l'industrie du GPL.

Fondé dans les années 60 par M. Hamad Abdullah Al-Ayuni, le Groupe Al-Ayuni Investment & Contracting Company, qui est toujours détenu et dirigé par la famille éponyme, est devenu un acteur majeur du Royaume d'Arabie Saoudite dans les métiers du génie civil, des travaux publics et des réseaux ferroviaires.

Son chiffre d'affaires d'environ 300 millions d'euros est essentiellement concentré en Arabie Saoudite : l'acquisition de Siraga s'inscrit donc dans le cadre d'une diversification métier et géographique.

www.alayuni.com

Information relative à l'appel d'offre auprès de GASCO

En 2012, AL AYUNI et SIRAGA ont participé en consortium à un important appel d'offres pour la société GASCO (société nationale saoudienne de distribution de bouteilles GPL) pour le remplacement de bras de chargement en Arabie Saoudite (un projet important d'un total pour les deux parties d'environ 38 MUSD), appel d'offres perdu au profit de notre principal concurrent KOSAN CRISPLANT.

5. Perspectives générales

Du fait des positions prises par le Groupe au niveau de sa filiale Brésilienne et d’une concurrence accrue un recul de chiffre d’affaires annuel est cependant à attendre sur la clôture au 31/03/2013.

6. Information sur les instruments financiers

Actifs et passifs financiers

- Juste valeur des actifs & passifs financiers et comparaison avec leur valeur comptable (IAS 32/39 et IFRS 7/9).

Au 30/09/2012 (en milliers d’euros)	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés	Valeur au bilan	Juste valeur
Titres de sociétés non consolidées		X				3	3
Dépôts et investissements à long terme			X			136	136
Autres actifs non courants			X			4	4
Clients			X			12 115	12 115
Autres créances courantes			X			3 054	3 054
Placements à court terme	X						
Banques	X					1 973	1 973
TOTAL ACTIFS FINANCIERS						17 286	17 286
Emprunts				X		675	675
Dettes liées aux contrats de location-financement				X		55	55
Autres dettes financières à long terme							
Autres dettes financières non courantes							
Découverts bancaires				X		3 190	3 190
Autres dettes financières à court terme				X		2 272	2 272
Dettes fournisseurs				X		11 556	11 556
Autres dettes courantes				X		34	34
TOTAL PASSIFS FINANCIERS						17 783	17 783

Un actif financier est un contrat qui donne lieu à un actif financier d’une entité et à un passif financier ou à un instrument de capitaux propres d’une autre entité.

- Réconciliation ouverture / clôture par catégorie d’actifs financiers pour les comptes de provision pour dépréciation (IFRS 7.16).

Exercice (en milliers d’euros)	Ouverture	Activité en cours de cession	Dotation	Consommation	Reprise sans objet	Ecart de conversion	Clôture
30/09/2012	1 234		229		-389	- 3	1 071
31/03/2012	1 067		356		-192	3	1 234

7. Facteurs de risques

Contrôle Interne

La société consciente des nécessités, des règles et des procédures dans un grand nombre de domaines, a organisé un contrôle interne.

Ce contrôle interne est destiné à sécuriser l'atteinte des objectifs du Groupe, gérer ses risques, protéger ses actifs, maîtriser ses opérations, respecter les consignes de la Direction, produire une information financière et comptable fiable et assurer le respect de la mise en conformité aux lois et règlements en vigueur.

Risques pays

Une part du chiffre d'affaires du Groupe est réalisée dans des pays comportant des risques spécifiques (par exemple la Libye) tels que: l'instabilité politique, économique et sociale d'un pays, l'inflation, les catastrophes naturelles et les troubles civils (guerre, instabilité du gouvernement, renversement). Le Groupe ne peut garantir que ce genre d'évènements affectant ces territoires n'aura pas un impact significatif sur les activités qui s'y trouvent exercées par le Groupe.

A. Risque de marché

Sensibilité aux paramètres d'environnement

L'activité de Siraga est particulièrement sensible aux variations du prix du pétrole. En effet, le prix du GPL est en partie indexé sur ce dernier. Une hausse du prix du butane et du propane a donc pour conséquence d'encourager la politique d'investissements de ses clients mais a également pour conséquence la hausse du prix de la bouteille de gaz pour le consommateur qui à terme pourrait réduire ses achats.

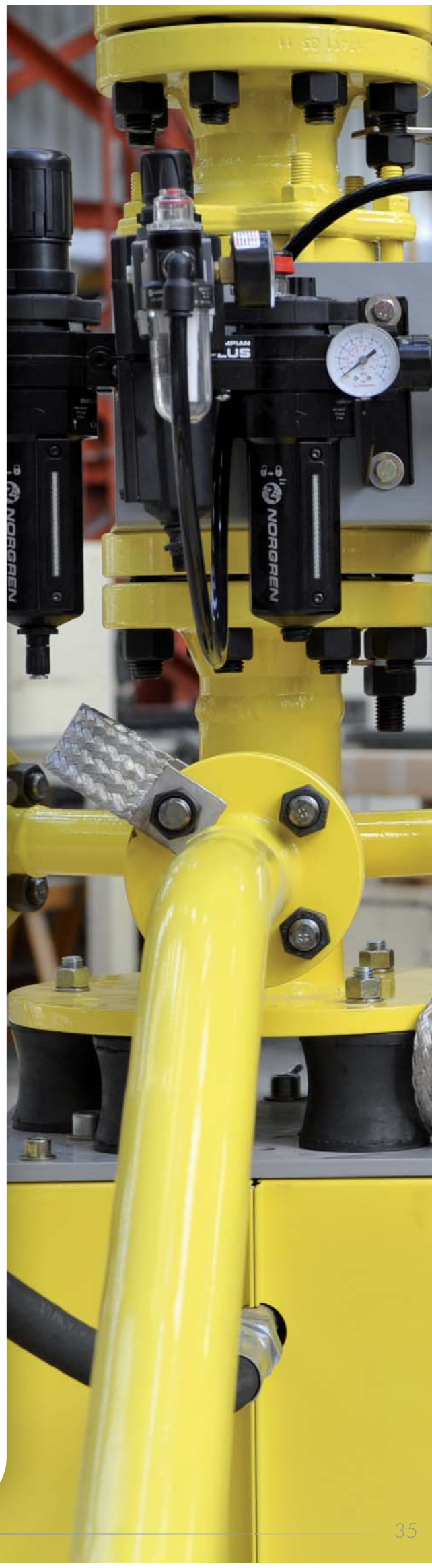
D'un point de vue environnemental, le GPL reste une énergie de très bonne qualité comparée aux autres car pauvre en soufre et ne rejetant pas de particules lors de sa combustion.

B. Concurrence

Le principal concurrent de Siraga est le Danois Kosan Crisplant. Ces deux Groupes sont les deux acteurs majeurs sur le marché mondial du GPL.

C. Evolutions des réglementations

Le Groupe est soumis aux lois qui s'imposent à toutes les sociétés et cherche à avoir une attitude irréprochable. Le Groupe demande donc en conséquence à ses filiales de respecter les réglementations en vigueur dans les pays dans lesquels elles interviennent.



D. Gestion du risque de change

Le Groupe s’efforce de minimiser le risque de change de chaque entité par rapport à sa devise de comptes (principalement l’euro, le Réal brésilien et le Dinar algérien).

Pour le risque de change généré par l’activité commerciale, la couverture des revenus et coûts en devises étrangères s’effectue entre autre par des opérations de change au comptant et à terme. La plupart de ces contrats de vente à terme de devises ont une échéance inférieure à une année en date de clôture. Si nécessaire, les contrats de ventes à terme de devises peuvent être prorogés au delà de leur échéance initiale.

Le Groupe se couvre pour des flux prévisionnels sur la quasi-totalité des offres commerciales effectuées dans une devise autre que l’euro. Celles-ci se trouvent systématiquement protégées avant la conclusion du marché par un contrat « change » souscrit auprès de l’Assurance Coface.

Dans le cadre du marché Gasco, en Arabie Saoudite, le Groupe a souscrit une protection supplémentaire auprès de la banque BNP Paribas : le Flexi Terme. Ce contrat est une couverture à terme qui permet de garantir un cours de change sur une période déterminée. Il est possible d’utiliser cet outil à tout moment de manière très simple : une enveloppe de

1 472 kUSD est mise à disposition, elle servira à régler les différents prestataires locaux saoudiens qui souhaitent être réglés en Dollars (partie montage et génie civil).

Par ailleurs, suite à la signature d’un nouveau marché au Kenya avec Addax-Oryx Kenya pour 4 400 kUSD, Siraga a mis en place une protection de change sous forme d’enveloppe d’achat, de vente à terme et de Flexiterme.

L’enveloppe achat à terme pour 1 282 kUSD. L’enveloppe vente à terme pour 1 787 kUSD.

En gérant les risques de change, le Groupe vise à réduire l’impact de variations à court terme dans le résultat du Groupe. A long terme néanmoins, des différences permanentes dans le taux de change impacteront le résultat consolidé. L’effet des contrats de ventes à terme de devises a été pris en compte dans ce calcul.

Siraga renforce actuellement ses procédures de gestion de change (intégration Qualité et mission d’audit complémentaire des commissaires aux comptes dans le cadre des diligences directement liées à leur mission) de façon à les rendre homogènes au niveau fonctionnel sur l’ensemble des filiales (la supervision de l’ensemble des opérations de change sera assurée par Siraga SA).

E. Gestion du risque de taux d’intérêt

Sensibilité aux risques de taux d’intérêt

Le tableau ci-après présente l’impact potentiel d’une translation d’une amplitude de 1 point des indices de référence au 30 septembre 2012.

En milliers d’euros	Au 30/09/2012	Encours moyen	Indice de référence	Indice de sensibilité	Impact sur le coût d’endettement
Dettes à taux variable	521	371	Variable	1%	3,71
Dettes à taux fixe	209	157	Fixe	1%	1,57
Préfinancement	3 178	3 686	Variable	1%	36,86
Dailly	2 272	2 317	Variable	1%	23,17
Découverts bancaires	12	8	Variable	1%	0,08
TOTAL	6 192	6 539			65,38

En milliers d’euros	Au 30/09/2011	Encours moyen	Indice de référence	Indice de sensibilité	Impact sur le coût d’endettement
Dettes à taux variable	220	116	Variable	1%	1,16
Dettes à taux fixe	105	872	Fixe	1%	8,72
Préfinancement	4 194	4 047	Variable	1%	40,47
Dailly	2 363	2 174	Variable	1%	21,74
Découverts bancaires	4	4	Variable	1%	0,04
TOTAL	6 886	7 213			72,12

F. Risques relatifs aux marchés boursiers

Le Groupe ne détient au 30 septembre 2012 aucune participation dans des sociétés cotées.

G. Risques de liquidité

Le Groupe bénéficie de lignes de crédits confirmées, accordées par des banques à vocation internationale, lui permettant d'accompagner sa croissance et de parer à tout besoin de fond de roulement.

C'est donc dans le cadre de la gestion préventive de la croissance du Groupe que les banques ont entre autre accepté de lui accorder des « financements d'avance » dits « Préfinancements » sur des contrats clients en force, devant ainsi permettre d'anticiper la croissance et non de la ralentir.

Oséo intervient en cofinancement bancaire des lignes de « Préfinancements » en apportant une contre-garantie (Etablissements Tarnaud 1 500k€ et LCL 500 k€).

Le tableau ci-après représente les lignes accordées ainsi que leur utilisation et par différence le disponible au 30 septembre 2012.

En milliers d'euros	30/09/2012	Limite	Disponible
PART A PLUS D'UN AN			
Emprunts auprès d'établissements de crédit	60	60	
Dettes liées aux contrats de location financement	7	7	
TOTAL NON COURANT	67	67	
 PART A MOINS D'UN AN			
Emprunts auprès d'établissements de crédit	614	614	
Dettes liées aux contrats de location financement	48	48	
Dettes sur créances apportées en garantie (Daily)	2 272	4 550	2 178
Préfinancement	3 178	5 300	2 122
Découverts bancaires	-	-	
Intérêts courus sur emprunts et dettes financières	13	13	
TOTAL COURANT	6 125	10 525	4 400
 TOTAL DE L'ENDETTEMENT BRUT	6 192	10 525	4 400
 Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 973	1 973	
 ENDETTEMENT NET	4 219	8 552	4 400

Description des engagements hors-bilan liés à l'activité courante reçus par le Groupe et donnés par des organismes financiers :

- Un ensemble de garanties a été accordé aux clients par différents établissements financiers.
- Le Groupe rémunère ces engagements par voie de commissions.



A titre d'information les engagements reçus par les clients sont les suivants :

En milliers d'euros	30/09/2012	31/03/2012
Avals, cautions, garanties donnés k EUR (Euro)	5 303	3 473
Avals, cautions, garanties donnés k USD (Dollar)	4 424	4 373
Avals, cautions, garanties donnés k TND (Dinar Tunisien)		
Avals, cautions, garanties donnés k DZD (Dinar Algérien)	173 144	148 288
Avals, cautions, garanties donnés k BRL (Real Brésilien)		
Avals, cautions, garanties donnés k MAD (Dirham)		
Avals, cautions, garanties donnés k CFP (Change Franc Pacifique)		
Avals, cautions, garanties donnés k EGP (Livre égyptienne)		
Avals, cautions, garanties donnés k INR (Roupie)	654	164

Autres engagements

En milliers d'euros	30/09/2012	31/03/2012
Avals, cautions, garanties reçus		0
Clause de réserve de propriété	1 453	2 273
Coface		0
Ventes de devises à terme	444	618
Crédits documentaires import		
Contre-garantie Siraga Do Brasil	1 346	-

Obligations et engagements contractuels

En milliers d'euros	30/09/2012	-1 an	1-5 ans	>5 ans
Part à plus d'un an				
Emprunts auprès d'établissements de crédit	60		60	
Dettes liées aux contrats de location financement	7		7	
TOTAL NON COURANT	67		67	
Part à moins d'un an				
Emprunts auprès d'établissements de crédit	614	614		
Dettes liées aux contrats de location financement	48	48		
Dailly	2 272	2 272		
Préfinancement	3 178	3 178		
Découverts bancaires				
Intérêts courus sur emprunts et dettes financières	13	13		
TOTAL COURANT	6 125	6 125		
TOTAL DE L'ENDETTEMENT BRUT	6 192	6 125	67	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 973	1 973		
ENDETTEMENT NET	4 219	4 152	67	

Indicateurs financiers

Ratio d'endettement (Si > à 80% signifie que l'entreprise est endettée)
Total des dettes (passifs non courants+passifs courants) par rapport au total de l'actif

30/09/2012	(1 396 k€ + 17 996 k€) / 23 346 k€ = 83,06 %
31/03/2012	(1 309 k€ + 17 366 k€) / 26 355 k€ = 70,86%
30/09/2011	(1 391 k€ + 17 115 k€) / 26 690 k€ = 69,34 %

Ratio de liquidité (Si > à 1 signifie que l'entreprise est solvable)
(Actifs courants – Stocks) / Dettes (passifs non courants + passifs courants)

30/09/2012	(19 686 k€ - 2 544 k€) / 19 392 k€ = 0,88
31/03/2012	(22 536 k€ - 2 488 k€) / 18 675 k€ = 1,07
30/09/2011	(23 053 k€ - 2 567 k€) / 18 506 k€ = 1,10





H. Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de défaut d'une contrepartie face à des engagements contractuels ou à l'encaissement des créances.

Les créances douteuses sont provisionnées au cas par cas et cela en fonction de l'appréciation des circonstances par la Direction.

Les risques de crédits dépassant des niveaux autorisés sont systématiquement couverts par des lettres de crédit irrévocables émises par une banque de premier ordre et confirmées par une banque de notre pool. On relève également la mise en place régulière d'assurances spécifiques Unistrat Coface **dans le cas où le paiement ne se fait pas par lettre de crédit.**

Par ailleurs, le Groupe n'est pas exposé à un risque de crédit significatif compte tenu de la très forte dilution de son portefeuille de créances et des procédures rigoureuses de gestion et de recouvrement mises en place.

I. Risques Fiscaux

L'ensemble des sociétés du Groupe fait l'objet de contrôles fiscaux réguliers réalisés par les autorités fiscales des pays concernés :

- Siraga Engineering : dernier contrôle effectué par l'administration des contributions directes belges en date du 29 avril 2011 portant sur l'exercice clos le 31 mars 2010.

- Siraga S.A. a connu des contrôles fiscaux :

En 1996 sur la période du 1^{er} janvier 1992 au 31 mars 1993.

En 2002 sur la période du 1^{er} avril 1998 au 31 mars 2001

En 2007 sur la période du 1^{er} avril 2003 au 31 mars 2006

En 2011 sur la période du 1^{er} avril 2008 au 30 novembre 2011

J. Litiges

Il n'existe pas à la connaissance du Groupe, de fait exceptionnel ou d'affaire contentieuse qui serait susceptible d'affecter significativement et avec une probabilité sérieuse ses résultats, sa situation financière, son patrimoine ou son activité.

K. Assurances

L'objectif du Groupe est l'application d'une politique visant à obtenir une couverture externe d'assurance permettant de prendre en charge les risques relatifs à la commercialisation, la production et l'installation de ses équipements ou études ainsi que tout autre dommage.

8. Développement durable

Au-delà de ses résultats financiers et de son modèle économique, le Groupe Siraga développe son activité en respectant un cadre de valeurs partagées par l'ensemble de ses collaborateurs.

La démarche du Groupe se conforme à des règles de conduite qui s'appuient sur des principes éthiques fondateurs et de profondes convictions. L'objectif de Siraga est d'assurer une croissance durable et responsable.

9. Informations sur le capital au 30/09/2012

L'objectif du Groupe lorsqu'il gère ses fonds propres est d'opérer à un haut niveau de solvabilité afin de privilégier une croissance interne et externe harmonieuse.

Capital émis

Le capital social de la société mère Siraga SA s'élève à 3 000 k€ au 30 septembre 2012. Il est divisé en 766 022 actions.

Les actions nominatives détenues depuis 4 ans au moins donnent droit de vote double.

Historique des variations du capital au cours des cinq dernières années

Par délibération du Conseil d'Administration en date du 30 novembre 2010, usant des pouvoirs conférés par l'Assemblée Générale Mixte du 30 septembre 2009, le capital social a été réduit de 127 k€ pour être ramené à 2 873 k€, suite à l'annulation de 33 978 actions détenues en propre par la société.

Par délibération du Conseil d'Administration en date du 30 novembre 2010, usant des pouvoirs conférés par l'Assemblée Générale du 30 septembre 2009, le capital social a été augmenté de 127 k€ pour le porter de 2 873 k€ à 3 000 k€ par incorporation d'une somme de 127 k€ prélevée sur le compte « Autres réserves » à hauteur d'un pareil montant et par élévation de la valeur nominale.

La société est autorisée à opérer sur ses propres actions dans le cadre du dispositif des articles L225-209 et suivants du Code de commerce.

Participation des salariés dans le capital

Aucune

Franchissements de seuils déclarés à la Société

Aucun franchissement de seuil n'a été déclaré à la Société depuis l'exercice clos le 31 mars 2012.

Accord d'actionnaires portant sur les titres composant le capital de la Société.

La Société n'a pas connaissance d'accord d'actionnaires portant sur les titres composant son capital.



10. L'activité du Groupe par société

Activité de la société Siraga Engineering



L'activité Engineering assure à Siraga un savoir-faire dans la réalisation d'unités industrielles clés en mains, ainsi qu'une activité de conseil à forte valeur ajoutée. Ainsi, la filiale belge est aujourd'hui un actif majeur du Groupe Siraga.

Sur le premier semestre de l'exercice 2012/2013, la filiale a poursuivi sa diversification de sa clientèle en Europe entamée durant l'exercice précédent: sociétés privées, firmes nationales, internationales, majors font confiance à Siraga pour mener à bien leurs projets.

Le chiffre d'affaires de Siraga Engineering au 30 septembre 2012 s'établit à 555 k€ contre 327 k€ au 30 septembre 2011. Il se compose essentiellement de la refacturation des frais de fonctionnement à sa maison mère Siraga, l'ensemble des contrats d'Engineering étant exclusivement conclu par Siraga. Cette augmentation de chiffre d'affaires est due notamment à des embauches d'ingénieurs qui ont permis d'accroître les capacités de l'activité engineering.

Le résultat d'exploitation est juste à l'équilibre (0,5k€), contre 9,8 k€ au 30 septembre 2011.

Le résultat financier s'élève à 1 k€, contre 2 k€ au 30 septembre 2011.

Le bénéfice au 30 septembre 2012 ressort à 4 k€ contre 6 k€ au 30 septembre 2011.

Activité de la société Siraga Do Brasil



Après un exercice 2011/2012 marqué par une forte croissance, Siraga Do Brasil subit sur ce premier semestre une sous activité qui pénalise la rentabilité. L'activité de la filiale a été ralentie afin de se restructurer pour faire face dès le prochain exercice à l'important potentiel que constitue cette zone géographique. En effet, durant ce semestre Siraga Do Brasil a fait le choix de terminer les contrats en cours, d'embaucher du personnel et de déménager dans des locaux plus



grands et mieux organisés. De plus, les formalités pour nommer un nouveau gérant sont actuellement en cours. Autant de points qui ont nécessité la mise en stand-by de la filiale de façon à ce qu'elle finalise les actions commencées en apportant entière satisfaction à ses clients.

En effet, le chiffre d'affaires se limite à 238 k€ après 6 mois d'activité alors qu'il atteignait 4 570 k€ au 30 septembre 2011.

Dans ces conditions d'activité le résultat d'exploitation ressort à -671 k€ alors qu'il s'établissait à 934 k€ au 30 septembre 2011.

Après avoir constaté un résultat exceptionnel de - 420 k€, le résultat net au 30 septembre 2012 ressort déficitaire à - 1 243 k€ contre un bénéfice de 629 k€ au 30 septembre 2011.

Activité de la société Siraga Algérie



Siraga Algérie a atteint la phase terminale de la réalisation de la commande de Naftal, portant sur la rénovation du centre emplisseur de Bejaia. En effet, la filiale algérienne du Groupe avait en charge toute la part locale du contrat, notamment la gestion des achats et de la sous-traitance.

Les essais de sécurité ont été réalisés en septembre. Ils ont été fructueux et ont été validés sans réserve. Il est à noter que l'ARH (Autorité de Régulation des Hydrocarbures) a félicité Siraga pour la qualité du système de sécurité mis en place et pour la qualité du travail réalisé.

L'achèvement de la construction a été prononcé le 22 octobre 2012.

Le chiffre d'affaires au 30 septembre 2012 est de 75 k€ contre 1 025 k€ au 30 septembre 2011.

Le résultat d'exploitation est de - 350 k€ au 30 septembre 2012 contre 114 k€ au 30 septembre 2011.

Le résultat net au 30 septembre 2012 est de - 351 k€ contre un bénéfice de 106 k€ au 30 septembre 2011.

Activité de la société IberINGAS



Le Groupe Siraga a procédé à la réactivation du personnel de sa filiale espagnole en 2011 afin de répondre à la demande des marchés hispaniques.

Le chiffre d'affaires au 30 septembre 2012 est de 53 k€ contre 41 k€ au 30 septembre 2011.

Le résultat d'exploitation au 30 septembre 2012 est de 1 k€ et reste à l'équilibre par rapport à la même date de l'exercice précédent.

Le résultat net au 30 septembre 2012 est de 1 k€ et reste à l'équilibre par rapport à la même date de l'exercice précédent.



Activité de la société Siraga India



L'Inde reste un marché à fort potentiel pour Siraga, c'est pourquoi le Groupe se concentre sur une étude du marché indien et des autres marchés liés à la zone. Siraga India y joue un rôle de support tant technique que commercial, qu'il s'agisse de service après-vente, de montage ou de fourniture de pièces de rechange.

Le chiffre d'affaires au 30 septembre 2012 est de 92 k€ contre 90 k€ au 30 septembre 2011.

Le résultat d'exploitation est de -6 k€ au 30 septembre 2012 contre -3 k€ au 30 septembre 2011.

Le résultat net au 30 septembre 2012 est de -5 k€ contre -3 k€ au 30 septembre 2011.

Activité de la société Siraga East Africa



Afin d'accompagner le développement de son activité en Afrique de l'Est et les projets « Engineering », Siraga a décidé d'implanter une filiale au Kenya : Siraga East Africa.

Ainsi celle-ci est en mesure d'apporter le support nécessaire au projet ADDAX-ORYX confié à Siraga en juin 2012 pour la réalisation de son centre clé en main (études, fournitures, travaux de génie civil) à Nairobi.

De belles perspectives sont attendues pour cette filiale. La zone des grands lacs est composée de pays riches en minerai, pétrole et gaz à forts besoins d'investissements, dont entre autres dans le GPL.

Le chiffre d'affaires au 30 septembre 2012 atteint 84 k€.

Le résultat d'exploitation au 30 septembre 2012 ressort à 4 k€.

Le résultat net au 30 septembre 2012 s'établit à 3 k€





B

DISTRIGAS[®]
CLASSIC

la Société

Siraga SA

1. Son activité propre

Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2012 ainsi que ceux présentés à titre de comparaison au 30 septembre 2011 ont été établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises et aux pratiques comptables généralement admises notamment continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et indépendance des exercices.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.



Composition du chiffre d'affaires

Le Chiffre d'affaires semestriel de la Société Siraga SA a diminué de 14% du fait de conditions de marchés difficiles, des reports de commandes et d'une concurrence exacerbée par rapport à l'arrêté semestriel 2011-2012, s'établissant à 12 751 k€.

Europe

France, Benelux et Suisse

Au titre de la période, l'activité sur la France, Suisse et Benelux (y compris DOM - TOM) est stable et conforme aux années précédentes.

La volonté des clients de Siraga est de renouveler le parc machine existant qui doit s'adapter aux différents formats de bouteilles sur le marché et qui nécessite l'investissement dans du matériel spécifique ou à la réalisation de modifications sur site (adaptation de convoyeurs, mise en conformité des machines...).

Espagne

Siraga a réussi à s'imposer en Espagne, plus particulièrement chez Repsol, comme une société de confiance qui les accompagne dans le développement de nouveaux équipements et la modernisation des centres.

Ainsi de nouvelles lignes d'ajustement de poids automatiques ont été commandées par Repsol et

cela devrait s'étaler sur les années à venir jusqu'à la rénovation de la totalité des lignes d'emplissage dont ils disposent. En parallèle, l'intégralité des circuits d'emplissage 35 kg sont maintenant équipés de nos machines multi contrôles (contrôle de poids et fuite) puisqu'ont été commandées dans cette période les machines manquantes.

Nous poursuivons avec Repsol le développement

d'équipements sur mesure répondant aux exigences de performance et de sécurité du groupe espagnol.

De plus, nous travaillons en continu avec Cepsa pour la maintenance et l'optimisation de production de leurs équipements.

Chez Butsir, Siraga a démarré début septembre la première ligne d'épreuve pour bouteille type « camping » et début 2013 devraient être commandés les équipements complémentaires pour une deuxième ligne.

Portugal

Siraga s'est vu confié chez Digal Gas au Portugal un complément de commande pour l'étude et la réalisation d'une zone de chargement camion et l'installation d'une machine à poser les bandeaux.

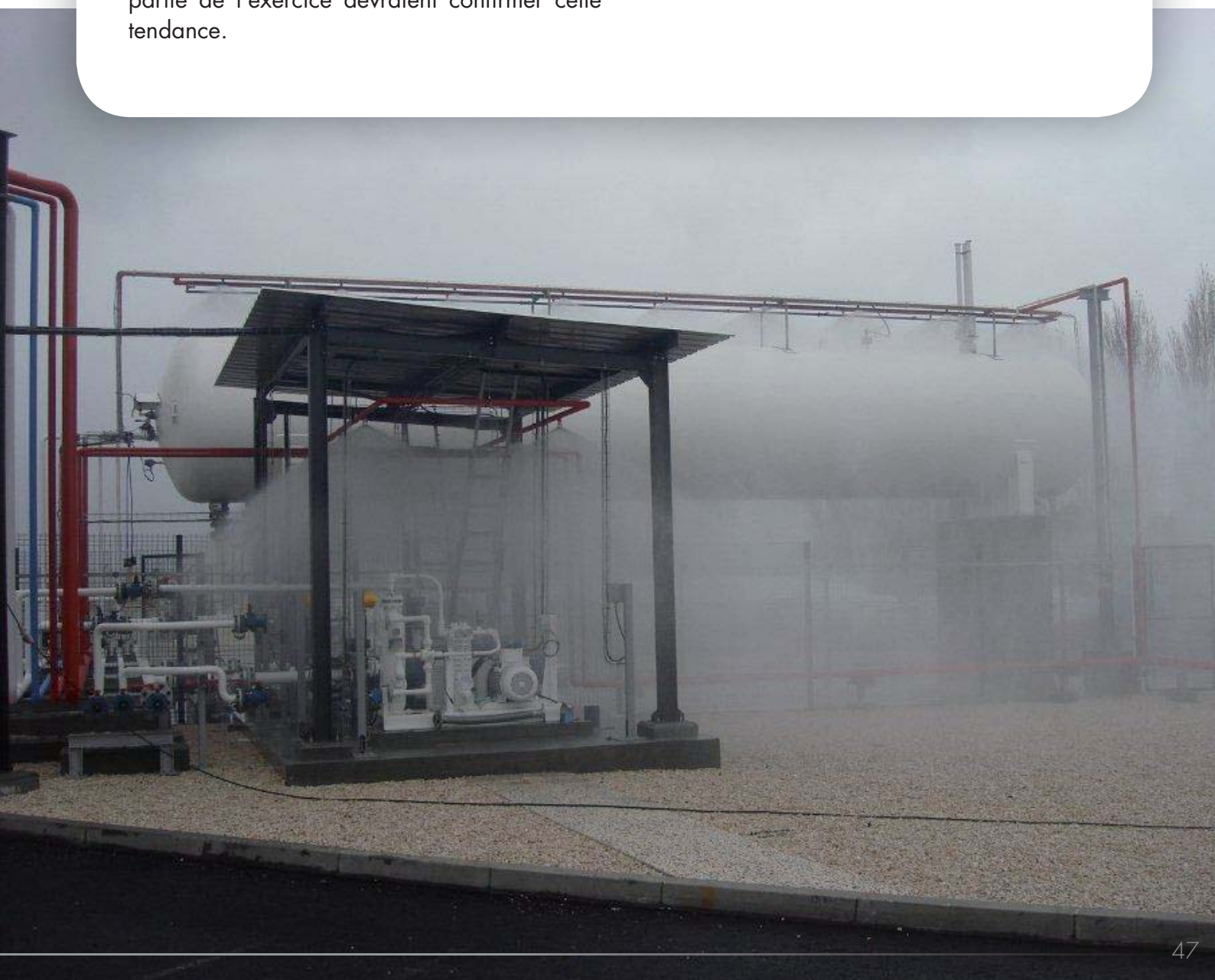
Les perspectives de commande pour la deuxième partie de l'exercice devraient confirmer cette tendance.

Europe Centrale et du Sud

Après une expérience satisfaisante avec Siraga sur l'exercice 2011/2012, le leader du marché polonais Gaspol a de nouveau doté trois de ses centres de détecteurs de fuites automatiques.

En Italie, Siraga a su convaincre un nouveau client avec la fourniture d'équipements pour son centre emplisseur (palettiseuse, détecteur de fuite, convoyeur), ce qui augure de belles perspectives pour des projets futurs dans le pays.

En parallèle et comme annoncé précédemment, le grec Coral Gas, toujours satisfait de la qualité des produits et services de Siraga a de nouveau fait confiance au savoir-faire français avec une commande complétant son centre emplisseur d'Aspropyrgos.





Afrique / Moyen-Orient

- Afrique francophone

Sur ce premier semestre 2012/2013, les commandes en Afrique francophone se sont réparties sur 10 pays et de nouveaux opérateurs ont fait confiance à Siraga. A noter la construction d'une usine de fabrication de casiers (présentoirs pour la distribution de bouteilles de gaz) au Maroc pour le compte du groupe AKWA.

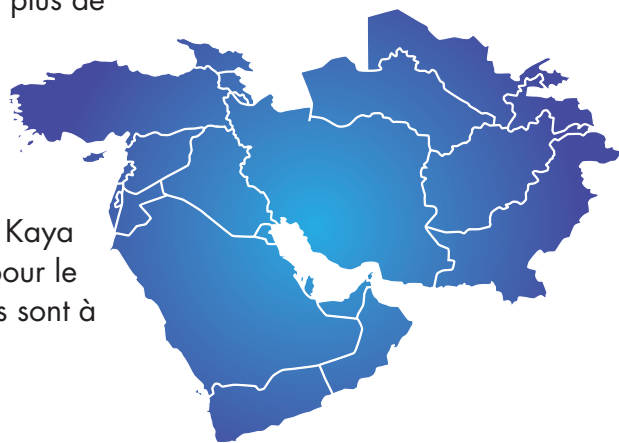
Siraga met à profit ses quelques quarante années d'expérience dans la fabrication des casiers au profit de ce groupe leader dans la distribution de gaz au Maroc avec plus de 46% de part de marché.

- Afrique anglophone – Moyen-Orient

Dans le cadre du partenariat qui associe Siraga à Kaya Baskul (transfert de la technologie Siraga sur les bascules d'emplissage Kaya Baskul), Siraga a procédé à l'électrification de trois carrousels pour le compte de la société Demiroren (Turquie). De belles perspectives sont à attendre de ce partenariat pour l'année 2013.

- Afrique hispanophone

En Guinée Equatoriale le contrat pour le premier centre emplisseur du pays a été signé fin octobre 2012 et les études ont démarré début novembre.



Amérique Latine

Sur le premier semestre 2012/2013, Siraga a mis en service les deux premières lignes d'emplissage très haute cadence pour le compte des deux plus gros acteurs du marché du gaz brésilien que sont Ultragaz et Liquigas avec des productions atteignant 2800 bouteilles par heure.

Ceci laisse de très bonnes opportunités pour le futur et permet de répondre aux demandes accrues d'amélioration de productivité des usines de nos clients.

Siraga SA a également concrétisé de nouvelles commandes en Argentine, Panama et Chili avec, pour ce dernier, la poursuite de modernisation des fins de lignes d'emplissage en équipant ces clients de systèmes de palettisation de bouteilles.

Le recul de la prise de commande et du chiffre d'affaires sur cette zone est dû notamment à la finalisation des chantiers en cours et à la réorganisation de la filiale Siraga Do Brasil. En effet, plusieurs actions ont été menées afin d'optimiser la filiale :

- LE DÉMÉNAGEMENT DES LOCAUX DE LA FILIALE

Afin d'accompagner au mieux et d'être plus réactif pour répondre aux attentes des clients, le Groupe Siraga a décidé et mis en place le renforcement de la capacité opérationnelle de ses équipes et a déménagé dans des locaux plus grands, mieux adaptés et plus modernes.

Le personnel brésilien a récemment emménagé dans un tout nouvel environnement comprenant 250 m² d'espace administratif et 250 m² d'espace de stockage et d'assemblage intégré. Ainsi, la société entend moderniser son accueil (clients et fournisseurs, espace réunion dédié) tout en répondant de la manière la plus adaptée possible à une demande de production in situ et à la montée en charge du SAV client. Cette nouvelle adresse a également été choisie pour son excellente accessibilité depuis les principales artères et gares menant directement au centre de Sao Paulo.

- DES ÉQUIPES RENFORCÉES

La priorité est désormais donnée aux fonctions de support client (besoins techniques) et au renforcement des capacités de développement et de production locales. Les recrutements ont commencé dans le domaine commercial et de gestion, ils ont été activement poursuivis, cette fois-ci dans les domaines techniques (ingénieurs projets, responsable de production, techniciens, monteurs, après-vente) et achat. Pour compléter cette démarche, un plan de formation du personnel local est en marche (normes, évolutions technologiques, besoins spécifiques des clients) et s'accompagne d'un processus de soutien actif de la maison mère auprès de la gérance de Siraga do Brasil. De plus, un contrôleur de gestion a été recruté, actuellement en formation au siège du Groupe, il rejoindra la filiale en février ou mars 2013 au plus tard.



Asie

En Indonésie, le marché est désormais mûr avec des ventes de pièces de rechange grâce au stock local. Plus de 2000 bascules stationnaires ont été fournies depuis le début du programme de conversion énergétique (du pétrole lampant ou kérosène vers du GPL en bouteille) initié en 2007. A noter que Siraga accompagne son client historique, Blue Gas dans son développement. Ainsi, Siraga a installé fin 2012 un nouveau carrousel dans l'Est de l'île de Java.

En Inde, le marché est en mutation avec des demandes pour des machines individuelles chez les sociétés nationales. Début 2013, Siraga va également fournir une nouvelle ligne d'emplissage pour Total Bangalore.

Siraga accorde une grande importance aux besoins de ses clients avec un stock de pièces de rechange local et le recrutement de nouveaux ingénieurs et



techniciens dédiés à l'installation et la maintenance des équipements.

On note une augmentation du nombre de projets au Bangladesh. Ces projets font suite à la volonté du gouvernement de diversifier son offre énergétique. La plupart des demandes concernent des projets clés en main et nécessitent de la part des investisseurs un fort engagement financier.

Activité Distrigas

La Distribution Automatique poursuit son développement chez Siraga.

En mai 2012, lors du salon AEGPL de Bruxelles, le lancement d'un complément de gamme avec le modèle CLASSIC a permis de positionner la gamme Distri'Gas sur l'ensemble des acteurs de la Grande Distribution et des stations services indépendantes.

Chaque modèle, CLASSIC, PACK+ et VENDIS, propose ainsi une capacité adaptée à chaque mode de distribution et permet un retour sur investissement correspondant aux contraintes de chacun.

Sur ce semestre, deux réseaux de supermarchés ont commandé cette solution pour leur vente de bouteilles de gaz.

La participation de Siraga au salon EQUIP'MAG en septembre 2012 a également permis d'accroître la notoriété et le fonctionnement de la gamme Distrigas auprès de l'ensemble de la profession. Depuis, nous avons été consulté pour de nombreuses implantations.

L'année 2013 devrait marquer un véritable tournant pour cette activité tant elle vient compléter une tendance lourde d'automatisation des stations services.





Ventilation du chiffre d'affaires

Critère utilisé : Marchés géographiques

(En Milliers d'euros)	30/09/2012				30/09/2011			
	France	Export	Total	%	France	Export	Total	%
GPL	1 629	11 122	12 751	100,00	2 387	12 200	14 587	100,00
%	12,78	87,22	100,00		16,36	83,64	100,00	

Rappel des chiffres

Le total des produits d'exploitation s'élève à 13,5 M€ contre 14,9 M€ au 30 septembre 2011, soit un recul de -9,40 %.

Les charges d'exploitation de la période se sont élevées à 16 M€ contre 14,6 M€ au 30 septembre 2011, soit une hausse de +9,53 %.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 2,55 M€ contre 2,38 M€ au 30 septembre 2011, soit une variation de +6,90 %.

Le résultat d'exploitation est de -2,49 M€ contre 0,36 M€ au 30 septembre 2011.

Le résultat financier est de -143 k€ contre -24 k€ au 30 septembre 2011.

Il est impacté principalement par :

- Une provision sur écart de conversion actif d'un montant de 48 K€ ;
- Des différences de change positives générées par les opérations en devises pour approximativement + 14 k€ ;
- Le paiement d'intérêts relatifs pour l'essentiel à l'utilisation de préfinancements destinés à pallier les décalages de trésorerie, soit -106 k€ ;

Le résultat courant avant impôts s'élève à - 2 633 k€ contre +333 k€ au 30 septembre 2011.

Le résultat exceptionnel est de -68 k€, contre -107 k€ au 30 septembre 2011.

Le résultat net est de -2 705 k€ contre +230 k€ au 30 septembre 2011.

Au 30 septembre 2012, le total du bilan de la société s'élevait à 21 417 k€ contre 23 114 k€ au 30 septembre 2011, soit une variation de près de -7,34 %.

Indicateurs de gestion de la société

	30/09/2012	31/03/2012
Délai moyen règlements clients	82 jours	94 jours
Délai moyen règlements fournisseurs	71 jours	57 jours
Délai moyen de rotation des encours	60 jours	61 jours
Rotation du stock en nombre de jours	107 jours	112 jours

Ces indicateurs sont complétés par l'ensemble des indicateurs relatifs à la politique de management de la Qualité (certification ISO 9001) au titre desquels on peut citer : Indicateurs de SAV, stock-mort, retard clients, satisfaction clients...

Informations relatives aux délais de paiement fournisseurs

En milliers d'euros	Dettes non échues			Dettes échues
	Moins de 30 jours	De 30 à 60 jours	Plus de 60 jours	
Montant au 30/09/2012	1 984	840	130	877
% au 30/09/2012	51,79 %	21,93 %	3,39 %	22,89 %
Montant au 31/03/2012	1 931	720	166	1 804
% au 31/03/2012	41,79 %	15,57 %	3,61 %	39,03 %

Etat des échéances des créances et des dettes

Rubriques	Brut		
En milliers d'euros		A 1 AN AU +	À + D'1 AN
CREANCES			
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	31		31
Autres	100	62	38
Créances de l'actif circulant :			
Clients et comptes rattachés (1)	10 974	10 014	960
Personnel	100	100	
Organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques	805	805	
Groupes et associés	1 622	1 622	
Autres créances	718	718	
Charges constatées d'avance	635	635	
TOTAL	14 985	13 956	1 029
DETTES			
Emprunts auprès des établissements de crédit (5)	3 331	3 271	60
Emprunts et dettes financières diverses	524	524	
Fourn. et comptes rattachés (2)	6 340	6 340	
Personnel	1 022	1 022	
Organismes sociaux	870	870	
Etat et autres collectivités publiques (4)	182	182	
Dettes sur immobilisations	34	34	
Groupe et Associés			
Autres dettes (3)	1 499	1 499	
Produits constatés d'avance	1 401	1 401	
TOTAL	15 203	15 143	60

(1) dont effets à négocier : néant
(2) dont effets à payer: 137 k€
(3) dont charges à payer relatives aux en-cours : 334 k€
(4) dont 102 k€ correspondant au dépôt versé à l'administration fiscale Algérienne permettant ainsi à l'Etablissement Stable d'avoir accès à un recours en contentieux. L'Etablissement Stable rejette en effet l'Ensemble des éléments de redressement et un dossier de recours en contentieux a été déposé par un Cabinet Fiscal Algérien contre reçu à la Direction Générale des Impôts le 14 juin 2012. Il est impossible à ce jour de connaître la date de réponse de l'Administration fiscale Algérienne. Aucune provision n'a été engagée au titre de ce contrôle fiscal.
(5) dont Préfinancement : 3 178 k€

Préfinancements

Banques En milliers d'euros	Lignes autorisées	Utilisation au 30/09/12	Utilisation au 31/03/12	Utilisation au 31/03/11
BNP Paribas	-		1 500	1 500
Palatine	1 900	478		
Tarneaud	1 700	700	900	2 100
Tarneaud – Auxiga (1)	1 000	1 000		
LCL	700	-		
Société Générale	1 000	1 000		
TOTAL	6 300	3 178	2 400	3 600

(1) Ligne de préfinancement garantie par nantissement du stock

Indicateurs financiers

Ratio d'endettement (si > à 80% signifie que l'entreprise est endettée)

Total des dettes par rapport au total de l'actif

30/09/2012 15 203 k€ / 21 417 k€ = 70,99 % (dont 0,28 % à + d'1 an)

31/03/2012 13 899 k€ / 24 226 k€ = 57,37 % (dont 0,41 % à + d'1 an)

Ratio de liquidité (si > à 1 signifie que l'entreprise est solvable)

(Actifs circulants – Stocks) / Dettes à court terme

30/09/2012 (17 978 k€ – 2 482 k€) / 15 143 k€ = 1,02

31/03/2012 (20 669 k€ – 2 449 k€) / 13 799 k€ = 1,32

Activités en matière de recherche et de développement

Néant

Facteurs de risques

• Contrôle interne

La société, consciente des nécessités des règles et des procédures dans un grand nombre de domaines, a organisé un contrôle interne.

Ce contrôle interne est destiné à sécuriser l'atteinte des objectifs de la société, gérer ses risques, protéger ses actifs, maîtriser ses opérations, respecter les consignes de la Direction, produire une information financière et comptable fiable et assurer le respect de la mise en conformité aux lois et règlements en vigueur.

Dans un rapport en date du 26 mai 2011, la société Lloyd's Register Quality Assurance France (LRQA) a de nouveau déclaré, après audit, que le système de management de Siraga en son site de Buzançais était recommandé pour les normes ISO 9001-2008. De plus, depuis avril 2009, les sociétés Siraga Engineering et Ingas Engineering sont intégrées au périmètre de certification de Siraga.

• Les facteurs de risques décrits au paragraphe 7 de la partie A du présent rapport s'appliquent également à Siraga SA



Prises de participation et de contrôle

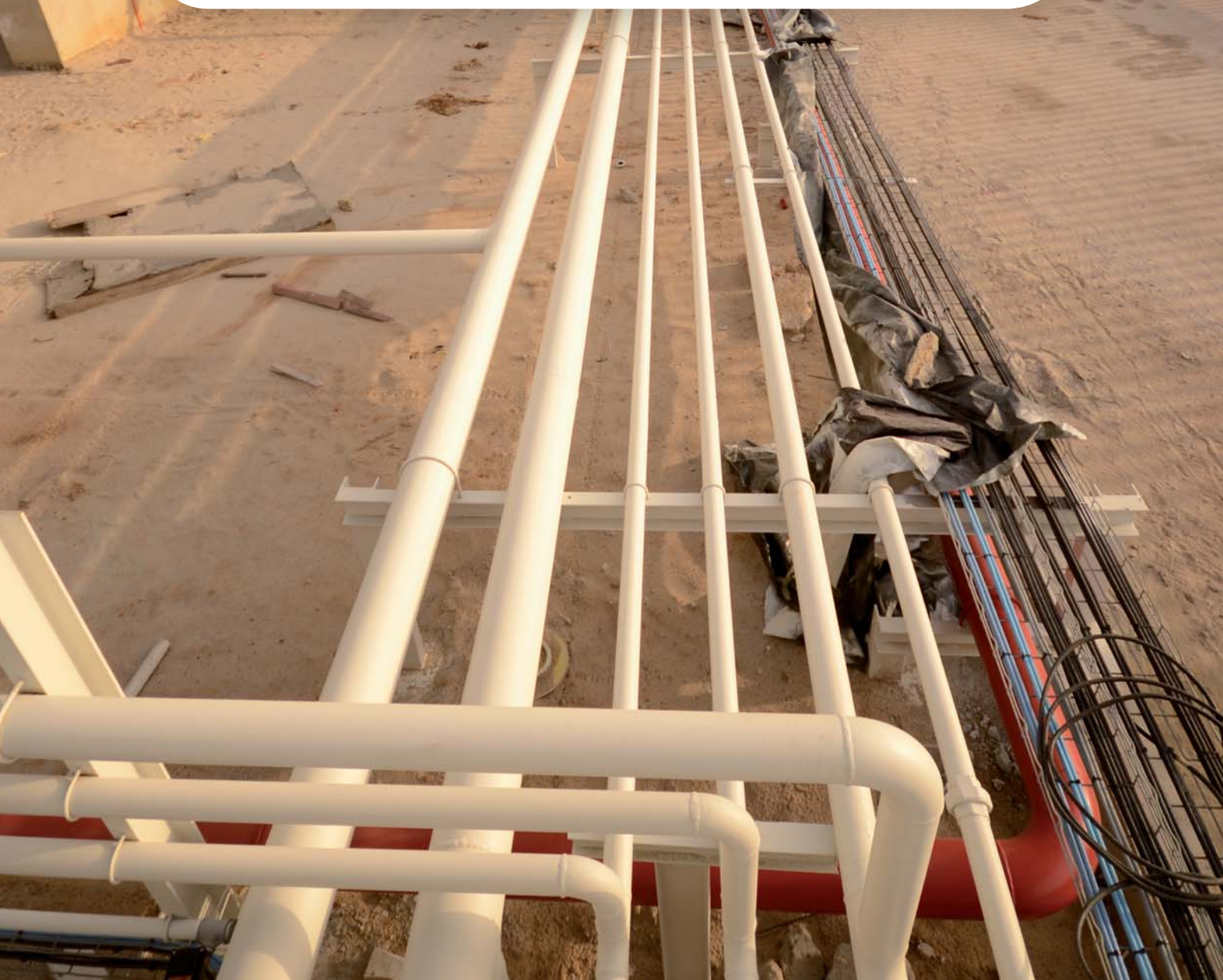
Siraga East Africa Limited : participation de Siraga SA dans la filiale du Kenya à 80% et notre partenaire AFCON à 20%.

Conséquences sociales de l'activité

Ces informations sont traitées en annexe 1 du présent rapport.

Conséquences environnementales de l'activité

Ces informations sont traitées en annexe 1 du présent rapport.





Jean TARIS, responsable de la production

2. Le capital de la société

L'actionnariat de la société au 30/09/2012 (L. 233-13)

Actionnaires	Actions détenues		Droits de vote	
	Nombre	%	Nombre	%
GPL Industrie	523 064	68,28	1 046 107	78,18
M. Collomb	42 248	5,51	82 753	6,18
Autres actionnaires nominatifs	16 333	2,13	24 816	1,85
Public	184 377	24,08	184 377	13,79
TOTAL	766 022	100	1 338 053	100

- Ci-après l'identité des personnes détenant directement ou indirectement au 30 septembre 2012 plus de 5 %, de 10%, de 15%, de 20%, de 25%, de 33,33 %, de 50%, de 66,66 %, de 90% ou de 95% du capital social ou des droits de vote aux Assemblées Générales:

- La société GPL Industrie détient plus de 50% du capital social.
- Benoît Collomb détient, directement et indirectement, plus des 2/3 du capital social.

- Droit de vote double

Les principaux actionnaires bénéficiant d'un droit de vote double sont Monsieur Benoît Collomb et GPL Industrie SA.

Les actions d'autocontrôle

Aucune filiale ou société contrôlée directement ou indirectement par la Société ne détient d'action d'autocontrôle.

Cession de participation

Depuis la clôture du dernier exercice, la société n'a procédé à aucune cession de participation.

Avis de détention et aliénation de participation croisée

Depuis la clôture du dernier exercice, il n'a été réalisé aucune aliénation de plus de 10% de capital sans que la Société concernée n'en soit avisée.

Depuis la clôture du dernier exercice, il n'a été cédé aucune participation croisée.

Nombre d'actions propres achetées et vendues par la Société depuis le dernier exercice clos le 31 mars 2012.

L'Assemblée Générale du 29 juillet 2011 a autorisé le Conseil d'Administration, pour une période de dix huit mois, conformément aux articles L.225-209-1 et suivants du Code de commerce, à procéder à l'achat d'actions de la société dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital social en vue d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Siraga SA au travers d'un contrat de liquidité.

Dans le cadre du contrat de liquidité, la Société n'a procédé pendant la période, à aucune opération d'achat d'actions propres.

Au 30 septembre 2012, la société ne détenait en propre aucune action.

Les délégations en matière d'augmentation de capital

Ces informations sont données au point 8 ci-après.





3. Les mandataires au 30/09/2012

Mode d'exercice de la Direction Générale :

La Direction Générale est assumée par le Président du Conseil d'Administration.

- Il est précisé en outre qu'au cours de sa séance du 07 septembre 2012, le Conseil a confirmé l'attribution de la Direction Générale au Président du Conseil d'Administration.

Liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux (art L225-102-1 al 3 du Code de Commerce)

Nom et Prénom ou dénomination sociale des mandataires	Mandat dans la société	Date de fin de mandat	Mandats et/ou fonctions dans une autre société (groupe et hors groupe)
Benoît COLLOMB	Président du Conseil d'Administration Directeur Général	2018	Administrateur et PDG de la société GPL Industrie (Société Française non cotée) Président de la société Siraga Engineering (Société Belge non cotée) Représentant Permanent de la Société Siraga SPA Algérie
Jean-François VAURY	Administrateur	2016	Président de la société Johes SAS (Société française) Administrateur et membre du comité stratégique, membre du comité des nominations et rémunération, membre du comité de sécurité d'Entrepose Contracting SA Membre du comité de surveillance de la société DP Logiciels SAS Membre du comité de suivi de la société Sikinos (Arelec) SAS Administrateur de la société GPL Industrie (société française non cotée) Président du Comité de suivi de la société H et A Représentant permanent de la société Johes SAS au conseil de surveillance de la société CNIM et membres du comité stratégique Représentant permanent de la société Johes SAS au conseil de surveillance de la société Superba SA
GPL INDUSTRIE	Administrateur	2016	
Olivia COLLOMB	Représentant permanent de la société GPL Industrie	2016	Administrateur de la société GPL Industrie (société française non cotée)
Eric BATISE	Directeur Général Délégué	2018	Directeur Général Délégué de la société GPL Industrie (Société française non cotée) Administrateur de la société Siraga Engineering (Société belge non cotée) Directeur de Siraga India Private Limited (Société indienne non cotée) Directeur Général de Siraga Algérie SPA (Société algérienne non cotée)



Les nominations, renouvellements et ratifications de cooptations

Aucune cooptation n'est intervenue depuis la dernière Assemblée Générale.

Les jetons de présence

Aucun jeton de présence n'a été versé et aucune mission spéciale n'est intervenue. Il n'est pas prévu la mise en place de jetons de présence.

Obligations de conservation liées aux attributions de stock options ou d'actions gratuites aux mandataires

Il est précisé que depuis le 1^{er} avril 2012, aucun mandataire social n'a bénéficié d'attribution de stock options et/ou d'actions gratuites.

4. Les salariés

La quotité de capital détenu au 30 septembre 2012 (L. 225-102)

A la date du 30 septembre 2012, aucune participation des salariés telle que définie à l'article 225-102 du code de commerce n'existait dans le capital de la société.

La nomination d'actionnaire(s) salarié(s) en qualité d'administrateur(s)

La participation des salariés telle que définie à l'article L. 225-102 du code de commerce n'étant pas supérieure à 3% du capital de la société, la dernière assemblée n'a pas eu à procéder à la nomination d'un ou plusieurs administrateurs désignés sur proposition des salariés actionnaires.

5. Activité et résultat des filiales

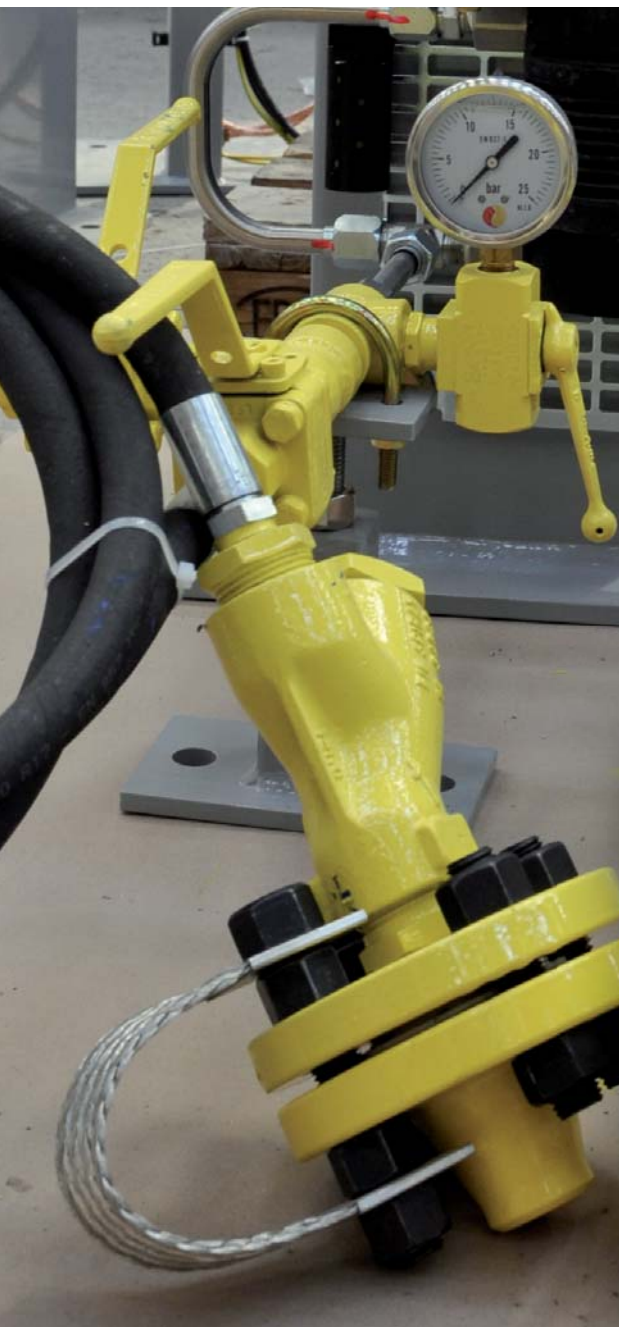
Tous les éléments de cette rubrique sont contenus dans la 1ère partie de ce présent rapport de gestion.

6. Autorisation de mettre en place un programme de rachat d'actions et de réduire le capital par annulation d'actions autodétenues (L. 225-209)

L'assemblée générale mixte du 07 septembre 2012 a conféré au Conseil d'Administration, pour une période de dix huit mois, les pouvoirs nécessaires pour procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, d'actions de la société dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital social, le cas échéant ajusté afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme.

Cette autorisation a mis fin à l'autorisation donnée au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale du 29 juillet 2011 dans sa cinquième résolution à caractère ordinaire.





Les acquisitions pourront être effectuées en vue de :

- Assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action SIRAGA SA par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF,
- Conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société,
- Assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du Groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un Plan d'Epargne d'Entreprise ou par attribution gratuite d'actions,
- Assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur,
- Procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, sous réserve de l'autorisation à conférer par la présente Assemblée Générale des Actionnaires.

Ces opérations pourraient notamment être effectuées en période d'offre publique dans le respect de la réglementation en vigueur.

Le prix maximum d'achat a été fixé à 25 Euros par action et en conséquence le montant maximal de l'opération à 1 915 055 Euros.

En conséquence de l'objectif d'annulation, le Conseil d'Administration a également été autorisé, pour une durée de 24 mois, à annuler, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % du capital, calculé au jour de la décision d'annulation, déduction faite des éventuelles actions annulées au cours des 24 derniers mois précédents, les actions que la société détient ou pourra détenir par suite des rachats réalisés dans le cadre de son programme de rachat et à réduire le capital social à due concurrence conformément aux dispositions légales et réglementaires.

7) Le Conseil de la concurrence

Le conseil de la concurrence n'a prononcé à l'encontre de la société, pour des pratiques anticoncurrentielles, aucune injonction ou sanction pécuniaire.

8) Délégations financières décidées par l'Assemblée Générale Mixte du 07 septembre 2012

Délégation de compétence en vue d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices et/ou primes

L'assemblée générale mixte du 07 septembre 2012 a conféré au Conseil d'Administration pour une nouvelle période de 26 mois la compétence aux fins d'augmenter le capital par incorporation au capital de réserves, bénéfices, primes ou autres sommes dont la capitalisation serait admise, par l'émission et l'attribution gratuite d'actions ou par l'élévation du nominal des actions ordinaires existantes, ou de la combinaison de ces deux modalités.

Le montant d'augmentation de capital résultant des émissions réalisées au titre de cette délégation ne pourra pas excéder le montant des réserves disponibles. Ce montant n'inclura pas la valeur nominale globale des actions ordinaires supplémentaires à émettre éventuellement pour préserver, conformément à la loi, les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant droit à des actions. Ce plafond serait indépendant de l'ensemble des plafonds prévus par les autres délégations de l'Assemblée.



Délégations de compétence en vue d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières avec maintien du droit préférentiel de souscription

L'assemblée générale a également consenti au Conseil une délégation de compétence à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières avec maintien du droit préférentiel de souscription dans les conditions détaillées ci-après.

L'octroi d'une telle délégation permettrait, en effet, à votre Conseil d'Administration, de bénéficier, dans les limites et le cadre fixés par les Actionnaires, de la souplesse et de la réactivité nécessaires pour procéder, au moment et selon les modalités qui seront opportunes, aux levées de fond nécessaires au développement de la Société et au financement de ses investissements.

Cette délégation a pour objet de conférer au Conseil d'Administration toute latitude pour procéder aux époques de son choix à l'émission d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, à des actions ordinaires et/ou de toute valeur mobilière donnant droit à l'attribution de titres de créance pendant une période de 26 mois.

Conformément à la loi, les valeurs mobilières à émettre pourraient donner accès à des actions ordinaires de toute société qui possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital social de notre société ou de toute société dont notre société possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital social.

Au titre de cette délégation, les émissions seraient réalisées avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires.

Le montant nominal maximum d'augmentation de capital susceptible de résulter de l'utilisation de cette délégation a été fixé à 1 200 000 euros. Il est précisé que ce montant est indépendant et n'inclurait pas la valeur nominale des actions ordinaires à émettre pour préserver, conformément à la loi et, le cas échéant, aux stipulations contractuelles prévoyant d'autres cas d'ajustement, les droits des titulaires de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société.





Si les souscriptions n'ont pas absorbé la totalité de l'émission, le Conseil d'Administration pourra utiliser les facultés suivantes :

- limiter le montant de l'émission au montant des souscriptions, étant précisé qu'en cas d'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières dont le titre primaire est une action, le montant des souscriptions devra atteindre au moins les $\frac{3}{4}$ de l'émission décidée pour que cette limitation soit possible,
- répartir librement tout ou partie des titres non souscrits,
- offrir au public tout ou partie des titres non souscrits.

Autorisation d'augmenter le montant des émissions en cas de demandes excédentaires

L'assemblée générale du 07 septembre 2012, dans le cadre de la délégation avec maintien du Droit Préférentiel de Souscription décrite ci-dessus, a conféré au conseil d'administration la faculté d'augmenter, dans les conditions et limites fixées par les dispositions légales et réglementaires, le nombre de titres prévu dans le cadre de l'émission initiale.

Délégation de compétence à l'effet d'augmenter le capital au profit aux adhérents d'un PEE

L'assemblée générale mixte du 07 septembre 2012 afin d'être en conformité avec la loi et notamment avec l'article L. 225-129-6 du Code de commerce, n'a pas adopté la résolution tendant à la réalisation d'une augmentation de capital dans les conditions prévues par les articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Annexe I

LES CONSÉQUENCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITÉ

Hélène JAS, Responsable des Ressources Humaines

Conséquences sociales de l'activité

Ressources Humaines

La mission des Ressources Humaines est de nourrir la croissance durable de l'entreprise en accompagnant les collaborateurs de Siraga.

Identifier et recruter les futurs éléments porteurs, les développer, les promouvoir et les fidéliser est au cœur de la stratégie d'anticipation des Ressources Humaines.

Difficultés de recrutement

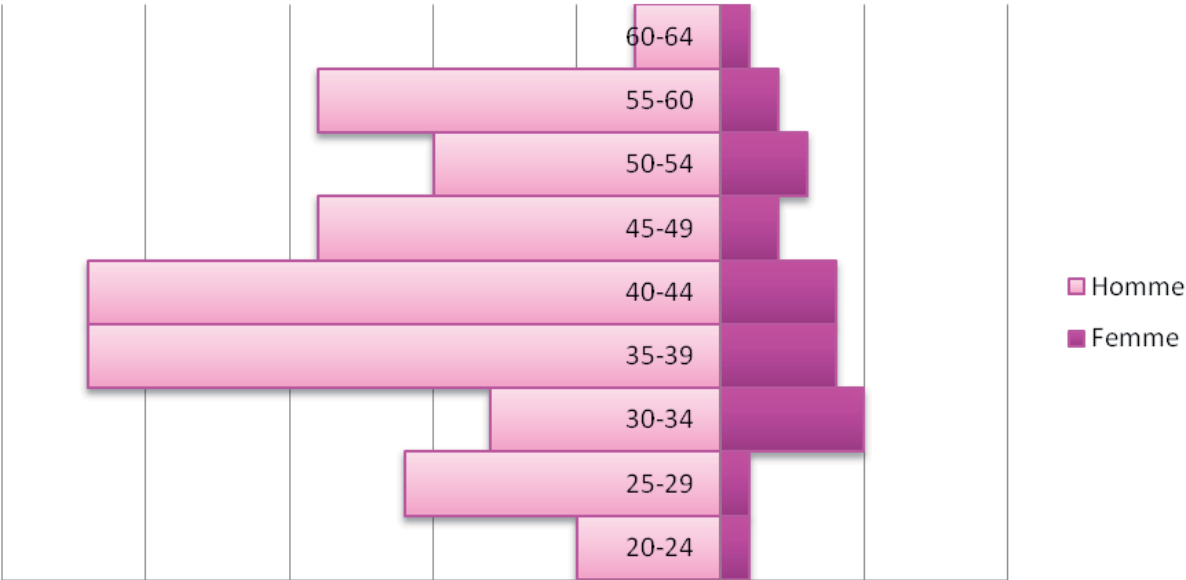
Le contexte actuel de l'emploi et la spécificité du métier de Siraga rend difficile le recrutement au niveau des intervenants chantiers de haut niveau.

Pour répondre à cette difficulté la société joue sur des bonnes conditions de travail, une ouverture très large sur l'étranger et sur sa politique de rémunération.

Licenciements

Il n'y a eu aucun licenciement à caractère économique au cours du premier semestre de l'exercice 2012/2013.

Pyramide des âges au 30/09/2012



Ventilation de l’effectif au 30/09/2012	Femmes	Hommes	TOTAL
- Cadres	5	40	45
- Agents de maîtrise et techniciens	4	33	37
- Employés	11	-	11
- Ouvriers	3	36	39
TOTAL	23	109	132

Age en année	ACH	ADM	BET	COM	ENG	MARK	ORD	PB1	PB2	QUA	SAV	PRC	TOTAL GÉNÉRAL
20-24			1			1		4					6
25-29		1	5	1				5					12
30-34	1	3		3	1	1		1	1	2			13
35-39	2		7	4	1			10		1		1	26
40-44	1	3	3	2	4		2	7	1		1	2	26
45-49		1	6	1	1			5	1			1	16
50-54	1	1	2	1				3	3	1		1	13
55-59		1	2	1			1	6	4	1			16
60-64	1		1					2					4
NOMBRE DE SALARIÉ	6	10	27	13	7	2	3	43	10	5	1	5	132
Moyenne d’âge en année	44	41	41	39	41	29	48	41	51	42	44	45	42

ACH : Achats

ADM : Administration

BET : Bureau d’Etudes

COM : Commercial

ENG : Engineering

MARK : Marketing

ORD : Ordonnancement Lancement

PB1 : Atelier 1

PB2 : Atelier 2

PRC : Pièces de Rechange

QUA : Qualité

SAV : Service après-vente



Amélie MARANDON, Chargée de Communication Financière
et Nicolas ROUER, Responsable Commercial France, Benelux, Portugal et Suisse

- L'effectif laisse constater une légère augmentation puisque ce dernier passe de 126 salariés au 30 septembre 2011 à 132 salariés au 30 septembre 2012. L'effectif moyen sur le premier semestre de l'exercice 2012-2013 est ainsi en progression de 4.8% par rapport au premier semestre de l'exercice précédent.

La société a engagé depuis plusieurs années une gestion des départs en retraite.

On peut ainsi noter 2 départs en retraite au cours de ce premier semestre. Ces départs ont tous été remplacés et l'un d'entre eux a permis à un ouvrier d'acquérir un poste à responsabilité en devenant Animateur d'Equipe au sein de l'atelier PB1, après une période de formation et de tutorat.

D'autres salariés ont demandé leur départ volontaire à la retraite au cours du second trimestre de l'exercice 2012/2013. L'un d'entre eux fait l'objet d'une attention toute particulière qui permettra une mutation interne (Assistante Commerciale Trilingue à Chargée d'Expédition). Ce transfert sera accompagné d'un programme d'intégration bien défini à travers une formation professionnelle et une période de tutorat d'une durée de 6 mois environ avec la future retraitée.

Dans un même temps, Siraga porte un intérêt particulier au souhait d'évolution de son personnel.

On assiste donc à ce titre à des mutations entre services de la société favorisant ainsi la promotion interne.

- La Société a également eu recours à l'intérim, représentant en moyenne 5.67 % de l'effectif contre 13.70% au 30/09/2011, soit un nombre moyen de 8 intérimaires au 30/09/2012.

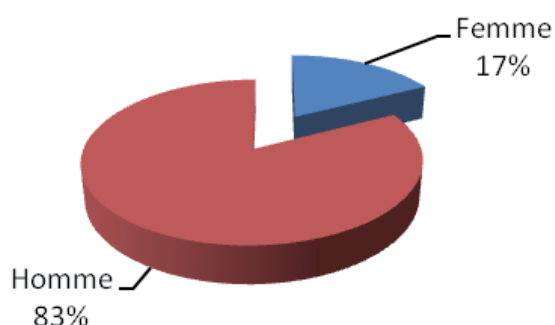
L'utilisation du personnel intérimaire a été moins importante au cours du premier semestre du fait d'une diminution de la charge de travail au sein des secteurs casiers et montage des équipements.

Egalité professionnelle femmes/hommes

La démarche globale de Siraga vise à faire respecter et à promouvoir l'application du principe de non discrimination sous toutes ses formes et dans toutes les étapes de la gestion des Ressources Humaines qui sont l'embauche, la formation, l'avancement et la promotion professionnelle au sein de l'entreprise. Nous pouvons constater que les femmes représentent 17% de l'effectif. Un chiffre que Siraga souhaite augmenter progressivement.

Au sein de Siraga, les conditions d'accès à l'emploi, à la formation et à la promotion professionnelle permettent une égalité de chance, de déroulement de carrière entre les hommes et les femmes.

Répartition des femmes et des hommes



- Le recrutement

Le service Ressources Humaines porte une vigilance toute particulière sur l'absence de discrimination dans la rédaction et la publication d'offre d'emploi. Siraga favorise ainsi la mixité au sein de tous les services.

Bien que l'absence sur le marché de candidates féminines accentue les difficultés d'introduire des femmes dans certains métiers de l'entreprise, Siraga a réussi à intégrer des femmes dans des emplois très masculinisés au sein de l'atelier. L'utilisation des compétences féminines a immédiatement permis une meilleure rentabilité sur les cadences fournies et la qualité des produits.

- La formation professionnelle

Les actions de formation réalisées par l'entreprise sont aussi bien destinées aux hommes qu'aux femmes. Siraga veille à une égalité d'accès à la formation.

- L'organisation du temps de travail

Siraga a mis en œuvre des mesures et moyens permettant de faciliter la conciliation entre la vie professionnelle et la vie privée (éducation des enfants). Ainsi, Siraga a développé les contrats de travail à temps partiel et les contrats de télétravail (notamment pour les cadres).

De plus, les femmes travaillent à la journée, avec des plages horaires permettant, à celles qui le souhaitent, l'articulation entre vie privée et vie professionnelle.

Le temps partiel choisi concerne en grande majorité des femmes. Siraga porte une attention particulière sur le principe d'égalité de traitement avec des salariés occupant des postes à temps plein.

- La rémunération

L'inégalité salariale entre les hommes et les femmes n'est pas probante (au sein du service Financier par exemple, la parité salariale est totale).

- L'évolution de carrière

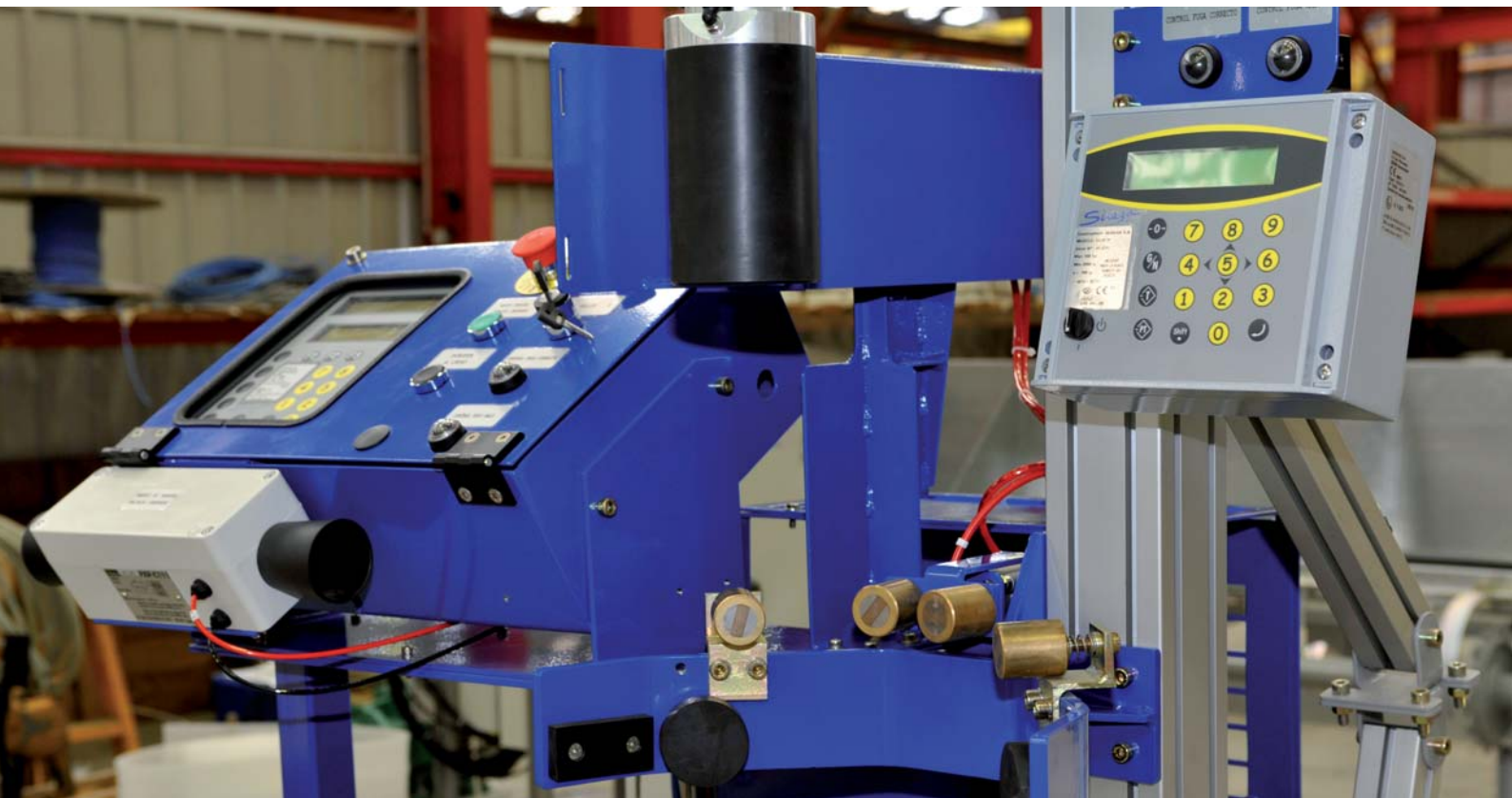
L'évolution de carrière des femmes est un facteur important auquel Siraga porte une attention toute particulière. En effet, depuis quelques années, des femmes occupant précédemment des postes simplement administratifs ont eu accès à des postes à responsabilité (Responsable Ressources Humaines issue du Service Notices / Responsable Administration Export issue du Secrétariat commercial / Responsable Pièces de Rechange issue de l'Administratif des Pièces de Rechange,...).



Bilan des accords collectifs :

- L'organisation du temps de travail de la Société est régie par les conditions portées dans l'accord 35 heures mis en place depuis le 9 mars 2001.
- Le 14 juin 2002 un avenant à l'accord 35 heures, portant sur la mise en place de règles concernant la gestion du temps de travail effectif, plus favorables pour les salariés que celles prévues par la loi, a été approuvé.
- Mise en place le 26 septembre 2002 d'un accord d'intéressement associant le personnel à la réalisation d'objectifs stratégiques de la société.
- Mise en place le 12 septembre 2003 d'un Plan Epargne Entreprise (PEE), portant sur un système d'épargne collectif ouvert à tous les salariés ayant au moins 3 mois d'ancienneté dans la société et donnant la faculté de participer avec l'aide de celle-ci, à la constitution d'un portefeuille de valeurs mobilières.
- Mise en place d'un nouvel accord d'intéressement 27 septembre 2005 venant en remplacement de celui mis en place le 26 septembre 2002.
- Le 8 novembre 2005, signature d'un avenant à l'accord 35 heures portant sur une adaptation des horaires pour l'ensemble du personnel. De plus, celui-ci instaure les titres de restauration pour l'ensemble des salariés.
- Le 12 avril 2006, signature d'un avenant à l'accord 35 heures portant sur un réaménagement de l'horaire de travail du personnel du service Casiers.
- Le 5 juillet 2006, signature d'un avenant à l'accord 35 heures portant sur le rattachement du personnel Magasin au service Achats.
- Le 24 janvier 2007, mise en place d'une décision unilatérale portant sur la matérialisation du régime de remboursement de « Frais de santé » pour les personnels non-cadres et cadres (cotisation unique).
- Faisant suite au procès verbal du 1er octobre 2008 de la Délégation Unique du Personnel, l'accord d'intéressement du 27 septembre 2005 n'a pas été reconduit.
- Le 8 juin 2009, signature d'un accord d'entreprise relatif à la durée des mandats électoraux. La durée des mandats de la Délégation Unique du Personnel a été fixée à 2 ans (au lieu de 4 ans).
- Le 30 décembre 2009, mise en place d'une décision unilatérale de l'employeur : plan d'action en faveur des seniors. Le maintien dans l'emploi des seniors, ainsi que le développement des opportunités de poursuite de leurs carrières, constituent les axes prioritaires des engagements que souhaite prendre la société.
- Le 29 septembre 2010, mise en place d'un nouvel accord d'intéressement associant le personnel à la réalisation d'objectifs stratégiques de la société.
- Le 07 décembre 2011, mise en place d'une décision unilatérale de l'employeur : plan d'action relatif à l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes. La mixité et la diversité constituent de véritables facteurs d'efficacité, de modernité et d'innovation dans l'entreprise. Siraga a donc décidé de prendre des engagements relatifs à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.





Les entretiens annuels individuels :

Les entretiens annuels individuels permettent pour chacun des salariés de la société :

- De faire un point sur la période écoulée,
- De définir les nouveaux objectifs,
- De définir les besoins en formation et en matériel pour atteindre les objectifs fixés,
- De déceler les besoins d'évolution personnelle du salarié,
- De valoriser par une augmentation ou une prime la performance atteinte.

Les Responsables de Services et les animateurs d'équipe sont formés sur la conduite des entretiens annuels et professionnels afin que chacun des évaluateurs puisse conduire sereinement et avec efficacité cet entretien.

L'objectif est de créer une dynamique autour des entretiens annuels d'appréciation et professionnels. Chaque évaluateur a ainsi la capacité de :

- Cerner les enjeux de l'entretien annuel d'appréciation
- Mesurer l'importance des entretiens professionnels
- Conduire l'entretien individuel avec efficacité
- Maîtriser les techniques d'entretien

La rémunération :

Les rémunérations sont revues chaque année dans un dispositif pouvant allier l'augmentation générale et la performance individuelle.

Cet entretien a été dissocié de l'entretien annuel individuel afin de garantir une objectivité dans la réalisation de ce dernier.

Les conditions d'hygiène et de sécurité :

Les réunions du Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail auxquelles participent également la Médecine du Travail et la Responsable Ressources Humaines se tiennent tous les trois mois et font l'objet d'un rapport (rapport faisant l'objet d'un affichage, d'une mise à disposition au service du personnel et d'un envoi à l'Inspection du Travail).

Le CHS/CT ainsi qu'une commission composée par des salariés de la société ont permis l'établissement du document unique et plan d'actions relevant de l'analyse des risques professionnels. (Une liste des postes à risques a été établie et validée par le médecin du travail).

Un Comité « Pénibilité » va être mis en place suite à la loi du 9 novembre 2010 sur la réforme des retraites qui prévoit que les entreprises d'au moins 50 salariés, dont au moins 50% des effectifs sont exposés à certains facteurs de risques, doivent être couvertes par un accord ou un plan d'action de prévention de la pénibilité. Ce Comité « Pénibilité » sera en charge de veiller à :

- Identifier les facteurs de pénibilité
- Planifier et programmer les actions de prévention

De plus, l'employeur doit établir une fiche individuelle de prévention des expositions (Article L.4121-3-1) pour chaque travailleur exposé à un ou plusieurs facteurs de risques professionnels liés :

- à des contraintes physiques marquées,
- à un environnement physique agressif,
- ou à certains rythmes de travail ...

susceptibles de laisser des traces durables identifiables et irréversibles sur la santé.

Cette fiche individuelle sera transmise au salarié qui la demande, lors de son départ définitif de la société ainsi qu'au Service de Santé du Travail.



Bilan des accidents de travail (année civile)

	Taux de Fréquence	Taux de gravité
Année 2011	29,58	0,28
Année 2010	12,38	0,22
Année 2009	4,40	0,17

Taux de fréquence = Nombre d’accidents avec arrêts par rapport aux heures travaillées

Taux de gravité = Nombre de jours d’arrêt par rapport aux heures travaillées.

Pour information, les indices nationaux relatifs à l’activité de la société sont :

	Taux de Fréquence	Taux de gravité
Année 2010	22,2	1,1

(Chiffres 2011 non communiqués au niveau national)

Le taux d’Arrêt de Travail pour l’année 2011 est de 1.71 % (avec 8 accidents de travail) contre 1.41% pour l’année 2010.

Le premier semestre de l’exercice 2012/2013 compte 2 accidents de travail sans arrêt et comptabilise 4 accidents de travail au total depuis le début d’année 2012, dont 2 avec arrêt.

75% des accidents sont survenus au cours du 1er trimestre de l’année 2011, ce qui entraine un taux de fréquence plus élevé que l’année précédente.

90% des accidents du travail de l’année 2011 ont été avec arrêts, tous minimes mais suffisants pour se retrouver avec un taux de gravité légèrement supérieur aux dernières années malgré un nombre d’heures travaillées inférieures de 6 000 heures par rapport à 2010.

60% des accidents du travail de l’année 2011 sont dus à une manutention manuelle malgré la possibilité d’utiliser des moyens de manutention mécaniques dans la plupart des cas.

Aucun intérimaire n’a été victime d’accident de travail pour ce premier semestre de l’exercice 2012/2013.

Défibrillateur :

Le site de Siraga étant excentré, la société est dotée d’un défibrillateur et l’ensemble du personnel a été formé à son utilisation.

La formation :

La politique de formation se définit comme la volonté de faire monter en compétences ses collaborateurs afin :

- D’apporter une valeur ajoutée à l’entreprise comme au salarié
- De maintenir l’employabilité des salariés
- D’assurer la pérennité et la compétitivité de l’entreprise face à une concurrence croissante.

Un plan de formation est élaboré chaque année. Il permet ainsi une mise en adéquation des besoins identifiés avec la politique de formation.

Le plan de formation planifie, organise des actions de formation en fonction des objectifs retenus : développer les compétences techniques, relationnelles et managériales requises dans

l'exercice des responsabilités confiées, préparer les collaborateurs à de nouvelles prises de fonction...

Le personnel de Siraga bénéficie également de l'offre de formation interne proposée par son organisme de formation LPG Academy. De la conception à la réalisation, l'entreprise est maître d'œuvre de la formation. Siraga privilégie ainsi un choix stratégique favorisant :

- La transmission de savoir-faire
- La réalisation d'actions parfaitement adaptées aux besoins de l'entreprise.

Les besoins de formation peuvent être :

- déterminés pour chaque salarié lors de l'entretien individuel annuel réalisé par les responsables de service.
- exprimés par les managers concernant l'orientation de leur service par rapport à la stratégie de l'entreprise
- basés sur les choix de la Direction, concernant la stratégie à moyen et long terme de la société en termes notamment technologiques et commerciaux.

Les besoins de formation dans le cadre d'acquisition, de maintien ou de mise à niveau d'habilitations ainsi que les stages « sécurité » restent un axe prioritaire.

De plus, depuis le 1er janvier 2005 chaque salarié bénéficie du Droit Individuel à la Formation (DIF) lui permettant de se constituer un capital temps.

Le DIF permet à chaque salarié d'être acteur de son parcours professionnel et de se former tout au long de sa vie professionnelle.

Chaque année, le salarié acquiert un crédit de 20 heures cumulables sur 6 ans au titre du DIF, sa mise en œuvre est à l'initiative du salarié – en accord avec l'employeur – et la réalisation des actions de formation s'effectue en dehors du temps de travail.

Le DIF est avant tout un outil de développement des connaissances, de mobilité et d'évolution professionnelle, au même titre que les autres modes d'accès à la formation (plan de formation, période de professionnalisation, Congé Individuel de Formation).

Le DIF a pour objectif de permettre au salarié, après accord de l'employeur, de bénéficier d'actions de formation professionnelle, rémunérées ou indemnisées, réalisées en dehors du temps de travail.

Un compteur mis en place sur son bulletin de salaire le tient informé mensuellement de l'évolution de ce capital.

Le DIF est principalement utilisé pour des actions de formation dans le domaine des langues étrangères.

Droits individuels à la formation	Volume d'heures de formation
Cumul des droits acquis par les salariés au cours de l'exercice	516 heures
Cumul n'ayant pas fait l'objet d'une demande des salariés au 1er semestre de l'exercice	11 918 heures



Ouvres sociales :

La société en plus d'assumer les dépenses de fonctionnement du Comité d'Entreprise (local, matériel.....) participe par le versement de sa contribution patronale à la réalisation des nombreuses activités sociales et culturelles développées par le Comité d'Entreprise en faveur du personnel.

Journal Interne

- Le journal interne : la GAZ'ETTE continue à être diffusée. Ce document interne a pour objectifs principaux :

- o D'informer les salariés sur la mission, les valeurs et les orientations de l'entreprise
- o De développer le sentiment d'appartenance
- o D'améliorer la communication Employeur / Salarié et inversement
- o De mobiliser les salariés dans la vie de la société
- o De diffuser la même information au niveau du groupe

Avec toute la complicité de chacun, le Comité de rédaction mis en place pour ce journal interne (comité qui pourra être amené à se développer) a réussi à produire un document sur la vie du groupe Siraga. Chaque thème abordé sera présenté aux personnes concernées afin de susciter les motivations des salariés.

La diffusion de la GAZ'ETTE est faite au sein de Siraga France, de Siraga Engineering et de Siraga Algérie SPA. Les retours étant positifs, la diffusion du journal interne se propagera auprès de Siraga Do Brasil.

Sous-traitance :

La Société ayant une vocation essentielle de montage et d'assemblage d'éléments, pour la partie fabrication elle fait donc appel à la sous-traitance.

Elle reste à 83% nationale au 30 septembre 2012, mais pourra dans le futur s'étendre au-delà des frontières.

La grande majorité de ses partenaires étant française, le risque lié au non-respect des réglementations en vigueur (notamment sociales et environnementales) est très limité.

Dans le cadre d'externalisations, la société se chargera donc d'opérer un contrôle de ses partenaires étrangers.

Développement régional et population locale :

Du fait de son internationalisation, la Société est étroitement impliquée dans la vie des communautés qui accueillent ses produits.

De manière générale, les filiales de Siraga développent des relations de qualité avec les communautés à côté desquelles ou avec lesquelles elles opèrent.



Conséquences environnementales de l'activité

Du fait de son activité quasi essentielle de montage et d'assemblage, la société n'est pas génératrice de façon significative de nuisances environnementales.

La société s'est cependant engagée dans une lutte contre la pollution en appliquant une gestion rigoureuse de la collecte et du traitement des déchets.

Déchets industriels :

Chutes, boues, bains concentrés usés, emballages souillés, peintures et diluants faisant appel à des établissements traiteurs (agrément préfectoraux ou ministériels).

Déchets issus des bureaux :

La société a installé des corbeilles de bureaux à 2 contenants (papiers et autres déchets). Sont également ramassés et recyclés les toners et cartouches d'encre. Depuis le début de l'année 2011 des ampoules et tubes néons usagés sont aussi collectés pour être traités / recyclés. Les matériels informatiques obsolètes ou hors

service sont remis à un prestataire informatique qui prend en charge la destruction de la part non utilisable selon les normes légales.

Dans le cadre de la valorisation des déchets par réemploi, recyclage ou toute autre action, la société pratique elle-même un tri sélectif total de ses déchets.

Siraga a mis en exploitation en décembre 2005 son nouvel ensemble de peinture par procédé poudre venant en remplacement de cabines utilisant des peintures solvantes. Cet équipement prend en compte les nouvelles législations COV (Composés Organiques Volatils) et permet donc de répondre à la Directive Européenne applicable pour les installations existantes en 2005.

L'accompagnement de la CRAM Centre dans le cadre d'un contrat de prévention a été décisif pour la réalisation de cet investissement.

Au-delà des effets économiques vitaux pour Siraga, cet ensemble répond à 2 aspects prioritaires :

- La prévention des risques professionnels (inhalation de produits, bruits....).
- La poursuite de la politique environnementale (suppression des émissions de solvants et de déchets sous forme de boues...)